



Assemblée générale

Soixante-deuxième session

7^e séance plénière

Mercredi 26 septembre 2007, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Kerim (ex-République yougoslave de Macédoine)

La séance est ouverte à 15 h 10.

Allocution de S. M. le Roi Mswati III, chef d'État du Royaume du Swaziland

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du chef d'État du Royaume du Swaziland.

S. M. le Roi Mswati III, chef d'État du Royaume du Swaziland, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. M. le Roi Mswati III, chef d'État du Royaume du Swaziland et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Roi Mswati III (*parle en anglais*) : C'est avec un grand plaisir que je prends la parole devant l'Assemblée générale à sa soixante-deuxième session.

Permettez-moi tout d'abord d'adresser les chaleureuses salutations du Royaume du Swaziland à toute la famille des Nations Unies.

Le moment est opportun pour adresser nos félicitations au Secrétaire général, M. Ban Ki-Moon, pour sa nomination. Nous sommes persuadés qu'il poursuivra dans la voie tracée par ses prédécesseurs pour mener à bien l'importante mission de l'ONU. Le Royaume du Swaziland l'assure de son appui dans son

œuvre de promotion et de défense des nobles objectifs du multilatéralisme.

Il incombe à l'ONU de promouvoir la paix et la sécurité, le développement durable, les droits de l'homme et les libertés fondamentales. L'ONU devrait continuer d'œuvrer à améliorer les conditions de vie de tous les peuples du monde. Pour y parvenir, elle doit procéder à la réforme de ses principaux organes. Les pays de notre région se sont réunis; des décisions ont été prises par consensus et des recommandations formulées, et nous attendons avec impatience leur mise en œuvre. En procédant à ces réformes, il est probable que l'ONU prendra des mesures significatives pour que l'Organisation soit respectée de tous lorsque elle prend des décisions.

Nombreux sont les pays qui, dans le monde entier, connaissent d'innombrables difficultés, et nous espérons que cette Organisation pourra les régler de façon durable. Mon pays, le Swaziland, exécute encore des programmes de développement en vue de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement que l'ONU a fixés pour chaque pays. Nos programmes visent à mettre en place une économie saine susceptible d'offrir à notre peuple de bons emplois qui lui permettront de relever son niveau de vie.

Dans le cadre de notre programme de développement des ressources humaines et de renforcement des capacités, nous donnons une instruction et une formation à nos citoyens dans divers

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



domaines, afin qu'ils acquièrent plus de connaissances et d'informations, et nous espérons que les pays développés nous feront bénéficier de leurs expériences et de leurs idées.

Tandis que nous continuons d'exécuter nos programmes de développement, notre souci majeur est que les difficultés découlant de la mondialisation vont affecter nos marchés préférentiels. Cette situation portera préjudice aux pays en développement, comme nous, étant donné que les sociétés ont d'importants prêts à rembourser, contractés lorsque les conditions du marché étaient plus favorables. Nous espérons qu'avec l'entrée en vigueur des règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), on veillera à ce que tous les pays en développement satisfassent aux normes de l'OMC. Dans ce contexte, nous serons à même d'appliquer ces règles de façon équitable et efficace.

Le VIH/sida et d'autres problèmes sanitaires figurent encore au nombre des grands défis que nous devons relever en tant que nation en développement. Nous avons mis en place des programmes que nous nous efforçons de suivre pour gérer la situation, mais nous ne parvenons pas à atteindre nos objectifs car nous manquons de ressources. Nous avons entendu parler de la création de nombreuses fondations et nous espérons pouvoir bénéficier de leur aide. Nous attendons avec impatience que les responsables de ces fondations donnent des informations sur la manière d'accéder à ces fonds ainsi qu'à l'assistance technique.

Nous reconnaissons la contribution du Fonds mondial dans la lutte contre ce fléau. Mon pays est l'un des bénéficiaires du Fonds, et nous avons ainsi pu énormément soulager de nombreux habitants de notre pays. Nous encourageons l'ONU à poursuivre, en notre nom, son appel en faveur d'un appui continu à la lutte contre les problèmes du VIH/sida, du paludisme et de la tuberculose, pour n'en citer que quelques-uns.

Nous reconnaissons également le rôle joué par plusieurs organismes des Nations Unies qui fournissent à nos communautés des abris, une aide alimentaire et une éducation pour atténuer les effets de la pandémie. J'annonce avec satisfaction que notre lutte montre des signes de succès, comme l'indiquent de récentes statistiques qui révèlent un déclin du taux de prévalence.

Une sécheresse persistante nous retarde dans nos efforts pour développer notre pays, et les incendies de forêts, qui se sont déclarés récemment, détruisant des

biens, des cultures, du bétail et notre secteur forestier, ont encore aggravé la situation. Mon pays fait tout son possible pour venir en aide à ceux qui ont été touchés par cette situation regrettable. Nous tenons à remercier les pays et les organisations qui nous sont venus en aide durant cette difficile période et nous lançons un appel aux autres pour qu'ils nous offrent l'appui dont nous avons encore besoin.

Certains des problèmes que j'ai mentionnés et qui affectent mon pays résultent des changements climatiques. C'est la raison pour laquelle nous pensons que le sommet tenu sur la question est extrêmement important et nous voudrions féliciter le Secrétaire général d'avoir convoqué la réunion de haut niveau sur les changements climatiques qui s'est tenue en début de semaine. Un élan politique a été imprimé et nous espérons que les négociations nécessaires sur la question commenceront à Bali cette année, durant la réunion des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Le Royaume du Swaziland a élaboré des politiques sectorielles qui tiennent compte de l'évolution du climat, telles que nos politiques en faveur de l'énergie verte et des ressources hydriques, pour n'en mentionner que deux. Cependant, il est nécessaire d'insister sur l'éducation, la formation et la sensibilisation du public en ce qui concerne l'adaptation et la promotion du renforcement des capacités individuelles et institutionnelles afin de gérer la mise au point et le transfert appropriés des technologies.

Nous observons un besoin général d'avoir correctement accès à des technologies respectueuses de l'environnement et de pouvoir les transférer, en particulier des pays développés vers les pays en développement, grâce à des mesures d'appui qui favorisent la coopération technologique. Cela permettra le transfert du savoir-faire technologique nécessaire et la mise en place des capacités économiques, techniques et de gestion pour que les technologies transférées soient bien utilisées et puisse être améliorées.

Nous voulons encourager le secteur privé, et en particulier les sociétés multinationales, à se montrer suffisamment responsable pour appliquer les mêmes principes de gestion environnementale et des déchets dans le monde en développement. Nous voulons aussi décourager le déchargement irresponsable de déchets nocifs dans les pays en développement.

Le Royaume du Swaziland est profondément attaché à la Charte des Nations Unies. En outre, les récents événements dans le monde font la preuve que l'ONU est plus nécessaire que jamais. Malheureusement, les réalités de la guerre et de la violence persistent dans différentes parties du monde. Les conflits, les tensions et le terrorisme continuent de détruire le tissu économique et social de l'époque dans laquelle nous vivons.

Nous saluons le rapport du Secrétaire général sur la relation entre le désarmement et le développement (A/62/112), et nous nous réjouissons en particulier qu'il y soit reconnu que la violence et les conflits armés font obstacle à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. À cet égard, nous félicitons le Programme des Nations Unies pour le développement des efforts qu'il fait pour lutter contre la violence armée en contribuant au programme de désarmement et de développement, notamment par la promotion de diverses initiatives à visée politique auxquelles il participe.

Nous apprécions par ailleurs l'action du Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique, tant parce qu'il poursuit l'élaboration d'un registre des armes légères en Afrique pour les États participants, afin de favoriser la transparence dans les flux d'armes de ce type, que parce qu'il a lancé un « Programme de réforme du secteur de la sécurité en Afrique », ayant pour objectif de transformer la gouvernance au sein du secteur africain de la sécurité.

Toutefois, nous sommes préoccupés par la situation en Somalie et au Darfour et par ses conséquences importantes sur la sécurité régionale. La souffrance humaine persistante dans cette région est inacceptable, et nous espérons que les efforts actuellement déployés pour améliorer la situation se verront donner la possibilité de réussir. Sur une note plus positive, nous nous réjouissons de la décision du Conseil de sécurité de déployer l'opération hybride Union africaine-ONU au Darfour.

Le Moyen-Orient reste face à des difficultés et à une accumulation des crises et tensions dans la région. Il est par conséquent impératif que toutes les parties concernées s'efforcent de parvenir à des règlements globaux, équitables, justes et durables.

Je tiens à profiter de cette occasion pour féliciter l'Organisation des Nations Unies du rôle qu'elle joue dans la promotion de la Charte, et en particulier du

principe d'universalité. Il y a un pays, néanmoins, qui ne bénéficie pas de ce principe, étant donné qu'il est exclu de la famille des nations.

Je veux parler de Taiwan. Le Royaume du Swaziland souhaite réitérer son appel à l'ONU à ce sujet. Nous notons que Taiwan a exercé un droit consacré dans le droit international en demandant à devenir Membre de l'ONU. Malheureusement, sa candidature a été rejetée sans même être traitée comme il se doit.

Le Gouvernement et le peuple taïwanais ont fait la preuve de leur désir et de leur capacité de contribuer activement au développement et à la paix dans le monde, en apportant des soins et secours d'urgence ainsi qu'une aide au développement à de nombreuses régions. Nous maintenons notre appui à la cause des plus de 23 millions de Taïwanais qui ne sont pas représentés dans l'organisation qui, par définition, devrait être véritablement mondiale. J'invite toutes les nations à prendre mon appel au sérieux.

Alors que notre monde connaît des changements politiques, économiques et sociaux de plus en plus rapides, il est vital que nous coopérons les uns avec les autres pour aborder et gérer ces questions. Des relations cordiales, équilibrées et respectueuses entre les nations, sur la base des principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, nous permettront à tous de relever les défis à venir et de les dépasser, et de faire de ce monde un endroit plus sûr pour les générations futures.

Le Président (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le chef de l'État du Royaume du Swaziland pour le discours qu'il vient de prononcer.

S. M. le Roi Mswati III, chef de l'État du Royaume du Swaziland, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Željko Komšić, Président de la présidence de la Bosnie-Herzégovine

Le Président (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la présidence de la Bosnie-Herzégovine.

M. Željko Komšić, Président de la présidence de la Bosnie-Herzégovine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Željko Komšić, Président de la présidence de la Bosnie-Herzégovine, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Komšić (*parle en bosniaque; texte anglais fourni par la délégation*) : C'est un honneur pour moi que de prendre part à la présente séance de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale en ma qualité de Président de la présidence de la Bosnie-Herzégovine.

Je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence, et à exprimer mon respect et ma gratitude à S. E. Cheikha Haya Rashed Al-Khalifa qui a dirigé avec succès les travaux de la soixante et unième session.

L'Organisation des Nations Unies, comme toutes les autres organisations, dépend de la force collective de ses Membres. Cette force doit naître du consensus entre les États Membres. À ce titre, je voudrais exprimer mon regret face à l'essoufflement de la dynamique de réforme du Conseil de sécurité. Depuis plusieurs années, les représentants de nos pays se sont réunis au niveau mondial, prêts à réaliser les objectifs inscrits dans la Déclaration du Millénaire, dans lesquels l'ONU a un rôle éminent à jouer.

Chacun sait que, dans un passé récent, mon pays a payé un lourd tribut à cause des imperfections d'un système des Nations Unies inefficace. L'ONU a admis ses erreurs et a souligné dans son premier rapport sur Srebrenica que l'expérience des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine avait été l'une des plus difficiles et pénibles de l'histoire de l'Organisation. Le rapport a également précisé que Srebrenica avait mis en lumière une vérité que l'ONU et le monde avaient apprise trop tard : la situation en Bosnie-Herzégovine constituait autant une obligation morale qu'un conflit militaire, et Srebrenica ne cessera jamais de nous hanter.

Le 27 février 2007, la Cour internationale de Justice a rendu un arrêt sur l'application de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide. Dans l'affaire Bosnie-Herzégovine contre Serbie-et-Monténégro, la Cour internationale de Justice a tranché qu'un génocide avait été commis à l'encontre de Musulmans bosniaques à Srebrenica et dans les environs, dans l'est de la Bosnie-Herzégovine. Les Membres conviendront, bien entendu, que cela n'était pas un incident isolé. C'est une raison

supplémentaire qui explique que nous soyons si attachés et déterminés, comme la majorité des États Membres, à la réforme indispensable de l'Organisation mondiale.

Dans cette optique, la Bosnie-Herzégovine estime que seule une ONU forte peut être un instrument efficace permettant de réguler les relations internationales, conformément à la Charte des Nations Unies et au droit international. En plus des réformes qui s'imposent, il est essentiel de revitaliser l'ONU, y compris l'Assemblée générale et ses comités, le Conseil économique et social, le Secrétariat et d'autres organes.

Il faudra pour cela décider d'un certain nombre de questions, comme les catégories et le nombre de membres du Conseil de sécurité, les procédures de sélection des nouveaux membres, le droit de veto, la représentation régionale, les méthodes de travail, et ainsi de suite. Tout cela montre bien la complexité de la réforme en cours. Un pas en avant productif conduira inévitablement à des négociations fondamentales dans ce contexte, plutôt qu'aux consultations continues auxquelles nous sommes habitués. Je voudrais souligner l'intérêt que porte la Bosnie-Herzégovine à une réforme qui accroîtrait le nombre de membres du Conseil de sécurité, et accorderait un siège supplémentaire au Groupe des États d'Europe orientale.

La Bosnie-Herzégovine, pays pluriethnique et multireligieux, doté d'un riche patrimoine historique et ayant fait l'expérience des échecs de la communauté internationale, notamment de l'ONU – avec des conséquences difficiles pour mon pays, mais aussi des résultats positifs dans la consolidation de la paix après le conflit aux côtés des représentants, organes et institutions des Nations Unies – peut contribuer grandement à faire de l'ONU un instrument efficace dans la gestion collective de relations internationales.

Mon pays estime qu'il ne saurait y avoir de paix ou de stabilité sans développement économique et social. Il maintient son appui au Conseil de sécurité en tant qu'organe essentiel pour la coopération internationale, la paix et le développement des droits de toutes les nations. Après avoir surmonté ses défis historiques, la Bosnie-Herzégovine est désormais en mesure de partager les acquis de son expérience avec un monde en proie à bien des troubles. Elle est par conséquent décidée à intensifier les activités en cours pour devenir membre non permanent du Conseil de

sécurité de 2010 à 2012, et elle espère pouvoir compter à cette fin sur l'appui de la majorité des États Membres.

Je viens d'un pays émergeant d'un conflit qui a fait le choix de se transformer en une société moderne et démocratique et qui s'est engagé sur la voie de l'intégration européenne et transatlantique. C'est pourquoi mon pays est véritablement attaché au renforcement de la coopération internationale sur les plans régional, européen et mondial.

C'est avec beaucoup de fierté que je peux dire aujourd'hui que la Bosnie-Herzégovine prend une part active à toutes les initiatives et tous les processus en cours au niveau régional en Europe du Sud-Est. En 2007, le dynamisme de la Bosnie-Herzégovine sur les questions régionales a été reconnu. Lors du sommet de Zagreb du Processus de coopération d'Europe du Sud-Est (SEECF), il a été décidé d'installer à Sarajevo le siège du Conseil de coopération régionale. La création de ce Conseil est l'étape finale de la transformation du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est, ce qui signifie que les États membres du SEECF assumeront des responsabilités au niveau régional. Grâce à cette décision, la capitale de la Bosnie-Herzégovine va devenir un futur centre de coopération régionale, et la Bosnie-Herzégovine va également accueillir le siège du secrétariat de l'initiative régionale pour la prévention des catastrophes naturelles et la préparation aux interventions d'urgence, marquant ainsi l'importance de sa prise de responsabilités dans le cadre du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est. Le représentant de la Bosnie-Herzégovine jouera un rôle de premier plan au sein du Centre d'aide régional pour la vérification et la mise en œuvre du contrôle des armements, basé à Zagreb.

La Bosnie-Herzégovine prend une part active à la coopération régionale en matière de lutte contre la criminalité organisée. Nous collaborons activement avec le Centre régional pour la lutte contre la criminalité transfrontière, basé à Bucarest, de l'Initiative de coopération pour l'Europe du Sud-Est. C'est grâce à une coopération régionale plus efficace, à des bases de données d'identité informatisées et à des contrôles efficaces aux frontières que la Bosnie-Herzégovine a pu réduire le nombre d'immigrants illégaux, ainsi que toutes les formes d'activité criminelle transfrontière.

Nous développons notre coopération avec l'Agence internationale de l'énergie atomique à Vienne

en ce qui concerne la détection et la prévention du transport et de la prolifération des substances radioactives sur le territoire de la Bosnie-Herzégovine. La Bosnie-Herzégovine bâtit des relations avec les pays voisins sur des bases d'égalité, de complète indépendance, de souveraineté et d'intégrité territoriale. La Bosnie-Herzégovine et ses voisins sont conscients du fait qu'il ne sera possible de parvenir à un développement complet qu'en se joignant à une Europe unie. Cet objectif sera atteint grâce au développement de bonnes relations sous toutes leurs formes avec les pays voisins, à la démocratisation de l'ensemble de la région et à l'acceptation de normes européennes de façon générale.

La Bosnie-Herzégovine est attachée à la non-ingérence dans les affaires intérieures de pays souverains, c'est pourquoi elle est convaincue qu'une solution pour le Kosovo ne pourra être trouvée que par un dialogue entre les parties concernées. Elle appuie le dialogue entre Belgrade et Pristina et souhaite vivement aider à la recherche d'une solution acceptable pour les deux parties dans le cadre des initiatives régionales. La Bosnie-Herzégovine appuie les efforts du Groupe de contact sur le Kosovo de la « troïka » et espère qu'une solution satisfaisante sera trouvée concernant le statut futur du Kosovo. Un nouveau long retard dans le règlement du statut du Kosovo aurait certainement une incidence négative à long terme sur l'ensemble de la région des Balkans.

La Bosnie-Herzégovine a aussi enregistré d'importants succès à l'échelle internationale. À la fin de 2006, la Bosnie-Herzégovine est devenue membre du Partenariat pour la paix de l'OTAN. Une reconnaissance supplémentaire lui a été accordée en mai 2007, lorsque la Bosnie-Herzégovine est devenue membre d'un nouvel organe plutôt significatif de l'ONU : le Conseil des droits de l'homme.

Le 31 mai 2007, la Bosnie-Herzégovine est devenue membre président du Code de conduite de La Haye, qui a été signé par 126 États Membres de l'Organisation des Nations Unies. Mon pays et les autres signataires du Code, qui croient au principe de la sécurité collective, sont prêts à lutter contre la prolifération de la technologie des missiles balistiques. Nous sommes conscients du grand danger que pose la possession de missiles balistiques par des entités non gouvernementales qui risqueraient de les utiliser à mauvais escient à des fins destructrices n'importe où dans le monde. C'est pourquoi j'exhorte tous les pays qui n'ont pas encore signé le Code de conduite de La

Haye – en particulier les pays dotés de capacités balistiques – à l'accepter. Je voudrais aussi engager instamment l'ensemble des États Membres à appuyer le projet de résolution pertinent proposé par mon pays et par le Portugal.

La Bosnie-Herzégovine a participé et continuera de participer, dans la mesure du possible, aux efforts internationaux déployés par la coalition contre le terrorisme. Nous avons entrepris également de nous associer à la lutte contre le terrorisme menée par l'Union européenne. Le Conseil des ministres de la Bosnie-Herzégovine a approuvé un plan stratégique de lutte contre le terrorisme pour la période 2006-2009. La réforme en cours de notre code pénal donnera lieu à de nouvelles mesures antiterroristes conformes aux conventions internationales pertinentes.

La Bosnie-Herzégovine appuie l'action commune que les autres États Membres continuent de mener pour renforcer le respect de tous les droits de l'homme, y compris les droits civiques, économiques, culturels, politiques et sociaux, et les droits au développement et autres. La Bosnie-Herzégovine a accepté de parrainer l'initiative italienne en faveur d'un moratoire des Nations Unies sur la peine capitale, qui sera examiné par l'Assemblée générale. La Bosnie-Herzégovine a réalisé des progrès notables en matière de présentation des rapports pertinents au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme à Genève.

Je tiens également à signaler que la Bosnie-Herzégovine et la Jordanie ont, ces dernières années, assuré la promotion de la campagne des Nations Unies pour un monde meilleur. Cette campagne a pour objectif d'améliorer l'opportunité et l'efficacité des interventions humanitaires en cas de catastrophe.

Les autorités bosniaques restent déterminées à coopérer sans réserve avec le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY). Tous les criminels de guerre présumés issus des territoires de l'ex-Yougoslavie doivent être traduits en justice. À ce jour, nous avons coopéré de manière positive avec le Tribunal sur des questions telles que l'instruction des affaires, l'extradition, la prise de contact avec les autorités compétentes, l'accès à la documentation et l'octroi de bonnes conditions de travail aux représentants du Tribunal et autres en Bosnie-Herzégovine.

Nous sommes en train de mettre sur pied un cadre juridique et avons créé la Chambre des crimes de guerre au sein de la Cour d'État de Bosnie-

Herzégovine afin de commencer à examiner les affaires de crimes de guerre. C'est là une des conditions nécessaires à l'instauration d'un climat de confiance mutuelle et de réconciliation dans la Bosnie-Herzégovine de l'après-conflit. Toutefois, le TPIY ne doit pas clôturer ses travaux jusqu'à ce que les criminels de guerre les plus notoires – en particulier les chefs de guerre serbes de Bosnie; Radovan Karadzic, Ratko Mladic et autres – aient été traduits en justice.

La Bosnie-Herzégovine appuie toutes les initiatives de paix et les activités de prévention des conflits. Nous appuyons et suivons de très près la Feuille de route pour le Moyen-Orient, qui mènera à une paix permanente et durable dans cette région. Dans le cadre des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, la Bosnie-Herzégovine a des observateurs militaires au Congo et en Éthiopie, et a fourni des forces de police civile au Soudan, à Chypre, au Libéria et en Haïti. La Bosnie-Herzégovine a également dépêché une petite unité de déminage en Iraq afin d'aider le peuple de ce pays à établir un pays démocratique et autonome.

Nous avons la conviction qu'en renforçant le multilatéralisme, l'ONU peut élaborer des mesures effectives de prévention des conflits armés. Parallèlement cependant, il est indispensable de défendre le principe de l'indépendance politique, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de tous les pays, conformément aux principes directeurs du droit international et dans le plein respect des droits de l'homme.

La Bosnie-Herzégovine appuie la Feuille de route pour le Moyen-Orient et les initiatives du Quatuor, qui posent les fondations du lancement d'un véritable dialogue israélo-palestinien, grâce aux efforts de médiation des États-Unis et conformément aux directives de l'Union européenne. La Bosnie-Herzégovine appelle à une cessation générale, inconditionnelle et mutuelle de toutes les hostilités, à la libération de tous les otages et au lancement de négociations sur une solution définitive, prévoyant deux États, au problème israélo-palestinien.

La Bosnie-Herzégovine exhorte toutes les communautés ethniques et religieuses d'Iraq à mettre fin à la violence confessionnelle et à participer activement à la vie politique. Nous nous associons à l'appel lancé par la communauté internationale en faveur d'un vaste dialogue politique national, dans le plein respect des Conventions de Genève de 1949.

Consciente des conséquences potentiellement catastrophiques de l'exacerbation de la crise relative au programme de développement nucléaire de l'Iran, la Bosnie-Herzégovine appelle ce pays à être disposé à coopérer sans réserve avec l'Agence internationale de l'énergie atomique et à engager un dialogue avec les principaux partenaires.

L'ONU joue un rôle crucial dans le règlement des conflits. Toutefois, lors de diverses crises internationales, en particulier la crise survenue dans l'ex-Yougoslavie, l'Organisation a failli au rôle que lui confie la Charte. La crise iraquienne met en lumière les faiblesses de l'ONU en matière de prévention des conflits dans le monde. Si l'ONU n'assume pas comme il se doit les responsabilités que lui confie sa Charte, cela pourrait entraîner un certain nombre d'interventions unilatérales qui auraient des conséquences extrêmement négatives sur la stabilité internationale.

La politique étrangère de la Bosnie-Herzégovine est axée sur le maintien de la paix et le développement à long terme dans l'optique d'assurer la sécurité et la stabilité de l'ensemble du processus de développement. Toutes nos activités internationales sont fondées sur la Charte des Nations Unies, l'Acte Final d'Helsinki de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et les principes universellement acceptés du droit international et sont en conformité avec ces documents et principes.

Consciente de l'énorme menace à la paix que posent les armes nucléaires, chimiques et biologiques, en particulier si elles sont détenues par des terroristes, la Bosnie-Herzégovine a pris des mesures importantes en vue d'avoir la maîtrise totale pour prévenir la prolifération des armes de destruction massive. Nous avons ratifié la plupart des grands documents existants en la matière ou y avons adhéré. La Bosnie-Herzégovine est également impatiente de pouvoir coopérer pleinement avec d'autres pays au niveau bilatéral par le biais d'organisations et d'initiatives multilatérales compétentes afin de lutter efficacement contre la prolifération et l'utilisation des armes de destruction massive.

La Bosnie-Herzégovine a adopté une loi sur la mise en œuvre de la Convention sur les armes chimiques. La Bosnie-Herzégovine étant l'un des pays les plus touchés par les stocks de mines laissés après le conflit, elle s'intéresse de près à l'application de la Convention d'Ottawa.

La Bosnie-Herzégovine prend une part active aux activités de lutte et de prévention du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida. Nos contributions à la lutte contre cette maladie sont décrites dans la Stratégie de prévention et de lutte contre le VIH/sida en Bosnie-Herzégovine, 2004-2009.

La Bosnie-Herzégovine verse à temps et régulièrement ses contributions à l'ONU et aux autres organisations dont elle est membre. Nous engageons instamment les autres pays, surtout les principaux contributeurs, à faire de même. Je pense en particulier aux arriérés de contributions dues au TPIY et à des opérations de maintien de la paix.

Il y a deux jours, dans cette salle, nous avons procédé à un échange de vues très constructif sur l'un des phénomènes les plus graves et les plus potentiellement dangereux de notre époque : le réchauffement de la planète. Encore une fois, je tiens à souligner l'importance cruciale d'une action efficace et opportune de l'ONU en la matière. En 2000, mon pays a ratifié la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui est entrée en vigueur en Bosnie-Herzégovine le 15 juin 2007. J'exhorte tous les États Membres qui ne l'ont pas encore fait à ratifier cette Convention sans plus tarder.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la présidence de Bosnie-Herzégovine de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Željko Komšić, Président de la présidence de Bosnie-Herzégovine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Armando Emílio Guebuza, Président de la République du Mozambique

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Mozambique.

M. Armando Emílio Guebuza, Président de la République du Mozambique, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à son S. E. M. Armando Emílio Guebuza, Président de la République du Mozambique, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Guebuza (*parle en portugais; texte anglais fourni par la délégation*): Monsieur le Président, au nom du peuple et du Gouvernement de la République du Mozambique et en mon nom personnel, je voudrais m'associer aux orateurs précédents qui vous ont félicité chaleureusement à l'occasion de votre élection à la présidence de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale. Nous sommes convaincus que grâce à l'expérience et à la sagesse que vous avez démontrées tout au long de votre remarquable carrière universitaire et diplomatique au service de votre pays, et avec notre appui à tous, les travaux de cette session seront couronnés de succès.

Monsieur le Président, ma délégation voudrait saisir cette occasion pour rendre hommage à votre prédécesseur, S. E. Cheikha Haya Rashed Al-Khalifa, pour la façon novatrice et dévouée dont elle a présidé aux travaux de la soixante et unième session de l'Assemblée générale.

Nous voudrions aussi rendre tout particulièrement hommage au Secrétaire général S. E. M. Ban Ki-moon, pour son élection à ce poste, et nous saluons son engagement dans la recherche continue de solutions aux nombreux défis que l'humanité doit relever et pour l'excellent travail qu'il fournit au nom de notre Organisation. Monsieur le Secrétaire général, nous réaffirmons notre volonté de continuer à coopérer avec vous pour que votre mission difficile et noble soit couronnée de succès.

Nous accueillons avec satisfaction le thème relatif aux changements climatiques comme sujet de discussion principal de cette session, car il s'agit d'une question urgente et importante pour nos pays et pour l'avenir de notre planète. Grâce à la révolution des technologies de convergence dans le domaine de l'informatique, de la radiodiffusion, des télécommunications, qui permettent de réduire l'espace et le temps, nous suivons avec émotion et régulièrement, parfois en temps réel, les conséquences des changements climatiques sur notre planète. Nous sommes témoins de la raréfaction des ressources en eau et des conséquences tragiques que cela entraîne pour les êtres humains, la faune et la flore; nous voyons augmenter la fréquence et l'ampleur de phénomènes météorologiques extrêmes, tels que les températures extrêmes, les tremblements de terre et les tsunamis, qui provoquent des catastrophes naturelles dont les conséquences sont incommensurables; nous voyons fondre les glaciers et monter le niveau des mers, pour ne mentionner que quelques effets potentiels des

changements climatiques, tous n'ayant pas encore été clairement cernés.

L'impact de ces phénomènes se fait d'autant plus sentir dans les pays en développement, tels que les nôtres, étant donné la déficience de nos moyens de prévision en ce qui concerne les ressources humaines et techniques. Lorsque de telles catastrophes frappent nos pays, nos limites et notre manque de capacité deviennent alors plus évidents. Par exemple, nous manquons d'infrastructures, telles que des routes et des ponts, ce qui empêche les équipes de secours de fournir une assistance en temps utile, même aux citoyens qui sont exposés à de grands risques; nous manquons de moyens pour venir en aide aux victimes, nous manquons de ressources pour atténuer les souffrances des survivants.

Mais puisque nous vivons tous dans un grand village mondial, les conséquences des changements climatiques se font aussi sentir dans les pays développés. Des phénomènes qui n'avaient jusque-là jamais été enregistrés, avec l'ampleur et la fréquence que l'on connaît aujourd'hui, commencent à préoccuper sérieusement les citoyens de ces pays.

Je voudrais m'écarter un peu du débat pour exprimer notre compassion et notre solidarité à l'égard de toutes les victimes des catastrophes naturelles qui ont touché différentes régions du monde ces dernières années. En honneur aux victimes de ces catastrophes, je voudrais réaffirmer notre engagement de continuer ensemble à lutter sans relâche pour un monde meilleur, un monde débarrassé de toute menace à la vie et aux biens des hommes, à la faune et à la flore.

C'est un engagement et une aspiration collectifs que nous avons déjà manifestés à travers divers instruments, comme la Déclaration de Rio, l'Action 21 et le Protocole de Kyoto. Aujourd'hui plus que jamais, face à ces tragédies dévastatrices qui deviennent de plus en plus fréquentes et de plus en plus nombreuses, tous les membres de la communauté internationale doivent se mobiliser pour mettre en œuvre les mesures prévues dans le cadre de ces entreprises communes.

De même, nous devons veiller à ce que les trois piliers du développement durable, à savoir, le développement économique, le développement social et la protection de l'environnement, soient abordés par nous tous de façon intégrée, concertée et équilibrée. N'oublions pas non plus que ces engagements sont étroitement liés à notre souhait collectif de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.

Nous constatons avec grande satisfaction que la communauté internationale reste décidée à relever, de façon structurée et durable, les défis posés par les changements climatiques. À cet égard, nous saluons les décisions prises par les chefs d'État et de gouvernement du Groupe des Huit (G-8) sur les changements climatiques lors du dernier sommet qui s'est tenu en juin de cette année en Allemagne.

Je voudrais également féliciter le Secrétaire général, d'avoir nommé trois personnes éminentes comme Envoyés spéciaux pour les changements climatiques. La convocation de la réunion de haut niveau sur les changements climatiques, il y a deux jours à peine dans la salle de l'Assemblée générale, ouvre de nouvelles perspectives vers une dynamique renouvelée, celle là-même dont nous avons besoin pour avancer à grands pas à l'occasion de la Conférence des États parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra en décembre prochain à Bali, en Indonésie.

Nous espérons qu'au cours de cette conférence, un consensus sera conclu sur les actions à entreprendre, notamment en ce qui concerne des objectifs concrets visant à réduire les émissions de dioxyde de carbone, ainsi que sur un accord d'après-Kyoto qui serait contraignant pour tous les pays. Espérons que cette conférence ne décevra pas les attentes, notamment, les attentes des pays en développement.

Nous espérons dès lors qu'un consensus pourra être atteint à Bali dans certains domaines clefs. Tout d'abord, nous voudrions obtenir le financement des plans d'action nationaux pour l'adaptation aux changements climatiques, proposé par les pays en développement et parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Le deuxième élément est le Fonds d'adaptation, créé conformément au Protocole de Kyoto, afin d'aider les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, à financer leurs activités d'adaptation. Le troisième élément est la mise en œuvre du Programme de travail de Buenos Aires sur les mesures d'adaptation et d'intervention.

Le Mozambique est un pays sujet à tout un éventail de catastrophes naturelles, qui, de manière cyclique, ont provoqué des pertes en vies humaines, la destruction d'immenses zones agricoles, des biens et des infrastructures socioéconomiques et ont accru l'érosion des sols ainsi que l'appauvrissement voire la perte pure et simple de la biodiversité.

Cet état de faits est aggravé par le manque d'infrastructures physiques pour la gestion de l'eau, comme par exemple les barrages et les digues, et pour la conservation des aliments, comme par exemple des silos. En outre, plus de 70 % de notre population vit en zone rurale, et les ressources naturelles sont le principal moyen de subsistance. Il est donc indispensable d'assurer une exploitation durable qui ne mette pas en péril l'équilibre écologique du pays.

En raison de cette vulnérabilité permanente, les questions environnementales en général, et celles liées au changement climatique en particulier, font partie intégrante du programme du Gouvernement. Une attention particulière est ainsi accordée à la réduction de la vulnérabilité des citoyens à la famine causée par la sécheresse; à la réduction des pertes en vies humaines et des pertes de biens; à l'allègement des souffrances de la population provoquées par les catastrophes; et, enfin, à la mise en œuvre rapide de processus de reconstruction harmonieux.

Les activités mises en œuvre passent, entre autres, par la cartographie des zones à risques, le perfectionnement du système d'alerte rapide, l'amélioration des conditions de stockage des produits agricoles par la population, la fourniture d'une formation et d'une éducation civique sur les catastrophes naturelles et leur impact sur la vie du pays à l'intention de nos citoyens, et la création d'un Centre national pour les opérations d'urgence, qui fonctionne tous les jours 24 heures sur 24.

L'introduction et la mise en œuvre de ces mesures donnent la priorité à la participation des citoyens, et s'appuient sur elle. Pour nous, la participation des citoyens, qui sont les premiers et les principaux bénéficiaires de ces actions gouvernementales, est un facteur déterminant du succès des activités de protection de l'environnement et d'atténuation des effets néfastes du changement climatique. L'impact positif de ces actions a été mis en évidence et largement reconnu lors des récentes inondations, ainsi que lors des cyclones et des fortes marées qui ont frappé le pays cette année. Ces mesures ont été une fois de plus récemment mises à l'épreuve lorsqu'une alerte a été lancée contre un risque de tsunami.

Dans la mesure où les activités d'atténuation et d'adaptation au changement climatique et celles de prévention et de réduction des catastrophes naturelles exigent l'engagement de la communauté internationale, l'importance du renforcement de la coordination

régionale, continentale et internationale ne saurait être surestimée. Dans le cadre des discussions sur le rapport du Groupe de haut niveau sur la cohérence de l'action du système des Nations Unies dans les domaines du développement, de l'aide humanitaire et de la protection de l'environnement (A/61/583), nous avons plaidé en faveur du renforcement du Fonds pour l'environnement mondial au sein du système des Nations Unies. Nous encourageons donc l'ONU à accroître ses capacités institutionnelles et ses ressources afin de mieux aider les États Membres à intégrer les politiques environnementales appropriées à leurs stratégies nationales de développement. À cet égard, une attention particulière doit être accordée aux pays en développement ayant des ressources limitées pour financer le renforcement de leurs capacités nationales afin de leur permettre de faire face aux problèmes liés au changement climatique.

Du haut de cette tribune, nous appelons une fois de plus tous les États Membres de l'ONU à accéder – en les respectant pleinement – à tous les instruments qui ont été adoptés pour anéantir et atténuer les effets du changement climatique. Ces instruments sont notamment le Protocole de Kyoto, Action 21 et la Déclaration de Rio, dont les contenus ont tous été réaffirmés au Sommet mondial pour le développement durable, tenu à Johannesburg en 2002.

En tant que membres de la famille des Nations Unies, nous avons la responsabilité historique de garantir un avenir radieux à nos enfants et aux générations futures en préservant un environnement de qualité. C'est pourquoi aujourd'hui, plus que jamais, l'heure est venue d'unir nos forces et d'œuvrer à la préservation de notre planète. Lutter contre le changement climatique revient, en dernière analyse, à préserver la paix et la sécurité mondiales et à faire en sorte qu'existent les conditions indispensables à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, ce qui devrait être considéré comme le minimum qui puisse être demandé maintenant. En fait, ne remettons pas à demain ce que nous pouvons et devons faire dès aujourd'hui, car demain il sera peut-être trop tard.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Mozambique de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Armando Emilio Guebuza, Président de la République du Mozambique, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

M. Kariyawasam (Sri Lanka), Vice-Président, assume la présidence.

Allocution de M. Tassos Papadopoulos, Président de la République de Chypre

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Chypre.

M. Tassos Papadopoulos, Président de la République de Chypre, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Tassos Papadopoulos, Président de la République de Chypre, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Papadopoulos (*parle en anglais*) : Avant de commencer, je voudrais indiquer que mon allocution vient compléter la déclaration qui a été prononcée hier par le Premier Ministre du Portugal au nom de l'Union européenne (voir A/62/PV.4), et à laquelle Chypre souscrit pleinement.

Puisqu'il s'agit du premier débat général depuis l'élection du nouveau Secrétaire général, je voudrais saisir cette occasion pour féliciter M. Ban Ki-moon de sa nomination à ce poste crucial et lui souhaiter plein succès. Son rapport sur l'activité de l'Organisation (A/62/1) montre non seulement le vaste éventail des questions dont traite l'ONU mais également le caractère global et le vaste potentiel de la diplomatie multilatérale. Entre autres aspects de l'activité de l'Organisation qui présentent un intérêt particulier, nous relevons l'évolution déconcertante de la situation au Moyen-Orient, les modestes progrès enregistrés dans le domaine du développement, les effets de la participation de l'ONU au règlement de différentes crises, notamment en Afrique, et l'impact croissant de sa contribution humanitaire.

Aujourd'hui, nous disposons de tout un arsenal de données scientifiques ainsi que d'autres preuves on ne peut plus convaincantes attestant que le climat mondial est en train de changer au détriment des systèmes humains et écologiques du fait de l'activité humaine.

C'est donc notre réponse à ce phénomène inquiétant qui doit retenir l'attention dans notre débat plutôt que son étendue.

Nous estimons qu'il importe de définir, dès le début, la portée de la réponse que nous avons à formuler. Au vu du caractère quasiment irréversible des dégâts causés jusqu'ici, il nous faut accorder au moins l'attention, les ressources et l'énergie nécessaires pour enrayer la détérioration alarmante de la situation et décider de toute urgence des premières mesures à prendre pour protéger nos sociétés d'un changement climatique à grande échelle.

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a suggéré plusieurs instruments technologiques et politiques disponibles pour mener des actions d'atténuation par les gouvernements. Nous sommes prêts à appuyer l'adoption de politiques sectorielles et mesures qui ont été jugées efficaces par le Groupe, comme l'utilisation d'énergies renouvelables, les technologies utilisées pour produire de l'énergie propre, l'amélioration de la gestion des déchets et des eaux usées et l'utilisation des technologies de remplacement dans le cadre de l'exploitation des forêts, des pêcheries et de l'agriculture.

Dans la formulation et la mise en œuvre de notre riposte, il n'y a pas d'autre cadre fiable que l'ONU. Outre sa position unique pour traiter de ces problèmes compte tenu de son caractère universel, son succès pour traiter la menace due au changement climatique constituera l'épreuve décisive pour la pertinence de l'Organisation. On peut dire que le changement climatique est l'équivalent moderne de la menace à la sécurité qui a été à l'origine de la création de l'Organisation en 1945. Il reste à voir si notre système sera aussi efficace pour faire face aux menaces contemporaines contre l'humanité comme ce fut le cas pour des problèmes de sécurité plus traditionnels.

Je passerai maintenant à un problème auquel l'ONU fait face depuis longtemps. Nous souhaitons que cela reste une des priorités de l'Organisation jusqu'à ce que le problème ait été définitivement réglé dans le cadre des nombreuses résolutions adoptées à ce sujet par cette Organisation.

Pendant de nombreuses années, l'ONU a entrepris des efforts vigoureux pour servir de médiateur afin de trouver une solution. Il se peut que la tâche ait été très ardue, car la question de Chypre, lorsqu'on la débarrasse de la terminologie

diplomatique, est une question d'agression étrangère et d'occupation continue d'une partie importante d'un État souverain, ce qui provoque l'enclavement et la disparition de personnes, des réfugiés et des violations massives et persistantes des droits de l'homme.

Chypre a survécu à des circonstances très difficiles créées par les nombreux aspects du problème et a essentiellement insisté sur la participation de l'ONU à son règlement en application des valeurs qui ont inspiré la création de l'Organisation et que l'Organisation s'est employée à promouvoir.

Alors pourquoi ce problème persiste-t-il après tant d'années au cours desquelles le paysage politique national, régional et international a connu des changements si sensibles? Ce n'est certainement pas par manque de volonté politique ou faute d'efforts de notre part. Plutôt la puissance occupante n'a montré aucun intérêt à résoudre le problème et cela a été uniquement renforcé par le plan Annan qui a satisfait à toutes les demandes turques, ce qui a donc été accepté aisément par la partie turque. Au lieu de cela, la Turquie a utilisé sa position dominante pour exiger toutes sortes de compromis.

Deuxièmement, l'objectif de la Turquie depuis longue date qui est de prendre le contrôle politique et militaire de Chypre reste inchangé. Malgré les déclarations de bonne volonté pour résoudre la question de Chypre, ses actions confirment la volonté de poursuivre l'objectif initial de contrôler Chypre en la divisant géographiquement en deux régions ethniquement homogènes tandis que la Turquie gardera les droits de suzerain et le droit d'intervention à Chypre.

Troisièmement, les efforts pour résoudre la question de Chypre n'ont pas été inspirés par un système de valeurs et de normes du droit international. Ils n'ont pas été adaptés aux racines du problème, ni même au problème lui-même. Leur centre de gravité semble être plutôt une solution que la puissante occupante voudrait ou pourrait, au moins, tolérer. En effet, il est clair vu la conduite de la Turquie et ses positions de négociation qu'elle n'a pas envisagé de solution en dehors du statu quo.

Quatrièmement, traiter le problème sans tenir compte de son contexte d'origine, à savoir l'invasion et l'occupation, conduit à une méthodologie qui creuse la distance entre les parties, en se pliant aux exigences de la partie la plus puissante et en subordonnant le succès à la magnanimité de cette partie.

Cinquièmement, la puissance occupante a insisté pour discuter d'éléments du problème qui ne font partie ni de sa genèse ni de sa solution. Le problème de Chypre n'est pas une résultante de mauvaises relations communautaires, mais d'une intervention extérieure. Dès lors, persister dans un accord constitutionnel qui a été créé principalement sur la base de l'origine ethnique, sans tenir compte des principes démocratiques impérieux de liberté et d'égalité de tous les citoyens, constitue une insulte à la dignité de ces citoyens et menace la viabilité d'un règlement.

Nous réalisons actuellement un effort pour mettre en œuvre un processus consistant en un Accord conclu et signé par les deux communautés à Chypre, le 8 juillet 2006, et complété par des lettres inchangées entre les dirigeants des deux communautés et le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques de l'ONU, M. Gambari, le 15 novembre 2006. La mise en œuvre laborieuse de cet accord soigneusement rédigé qui a pour but de préparer le terrain pour une négociation ultérieure et qui doit conduire à un règlement global de la question de Chypre ne fait pas partie intégrante de ce processus particulier. Dès lors, il nous faut persister à mettre en œuvre ce qui a été convenu. Le rythme ne peut être déterminé que par les progrès réalisés dans des négociations à part entière, le cas échéant. Court-circuiter ou éviter certaines étapes du processus ne fera pas surgir plus rapidement une solution mais ne pourra que confirmer l'impasse.

Que dire de l'avenir de la mission de bons offices confiée au Secrétaire général par le Conseil de sécurité? Pour notre part, nous y restons pleinement attachés. On ne peut maintenir le statu quo et il faut insister sur un processus constructif tourné vers l'avenir susceptible de produire des résultats concrets, menant à l'établissement d'une fédération bicommunautaire, bizonale au sens propre du terme. Le seul processus qui nous permette d'avancer est celui prévu par l'accord convenu le 8 juillet que je viens de mentionner. Le processus devrait mettre à l'épreuve nos suggestions, idées et alternatives au niveau des experts, préparer le terrain et soumettre ensuite le résultat aux dirigeants en proposant des solutions garantissant un compromis ou un accord politique. Bien que la dernière réunion avec le dirigeant chypriote turc n'ait pas permis d'obtenir un signe d'un début de mise en œuvre de l'accord comme nous l'avions espéré, nous ne ménagerons aucun effort pour remettre sur les rails le processus du 8 juillet. Le temps est un élément très important. Toutefois, seuls les

progrès dans les préparatifs nous permettront de parvenir le plus rapidement possible à un règlement convenu. Pour faire avancer les choses, j'ai soumis au Secrétaire général certaines idées et propositions qui, je l'espère, seront utiles à cette fin.

Non seulement l'absence de règlement du problème de Chypre après toutes ces années témoigne des intentions de la Turquie, mais tous ses actes l'indiquent: l'absence de normalisation de ses relations avec Chypre, première étape pour devenir un partenaire européen; le fait de ne pas retirer ses troupes du sol chypriote, ce qui serait une mesure propre à renforcer la confiance; l'intensification des efforts pour mettre en place une entité sécessionniste à Chypre; ses violations systématiques de notre espace aérien et maritime souverain, et le statu quo militaire. Tout cela a été récemment confirmé par les déclarations explicites de ses responsables au plus haut niveau politique se référant à « un règlement fondé sur deux peuples, deux démocraties, deux États et deux religions ». Nous n'accepterons jamais un tel arrangement.

L'année dernière, nous avons également assisté à plusieurs tentatives de la Puissance occupante d'explorer illégalement les ressources naturelles de mon pays et de porter atteinte à notre droit d'explorer et de gérer ces ressources. Elle a démolé sans autorisation des maisons de Chypriotes grecs dans les zones qu'elle occupe, et elle continue de détruire l'héritage culturel et religieux. Elle a intensifié l'exploitation illégale à grande échelle de biens de Chypriotes grecs dans la partie occupée de Chypre, essentiellement parce que cela faussera les conditions d'un futur règlement.

En même temps, la Turquie poursuit ses propres objectifs stratégiques à Chypre aux dépens de la réunification et est uniquement guidée par ses propres intérêts et non ceux des Chypriotes turcs. Elle s'est assurée au fil des ans que la partie occupée de Chypre serait entièrement placée sous son autorité politique, économique et militaire. Nous devons malheureusement constater que la Turquie tente d'entraîner nos amis et voisins dans cet effort inconsidéré. Par cette stratégie, elle essaie de légitimer le fait accompli de l'invasion et de donner un statut politique à ses résultats. Cette stratégie n'aurait pas pu être mise en œuvre, si la communauté chypriote turque n'avait pas été présentée comme une victime, non pas de l'agression turque, comme c'est réellement le cas, mais des Chypriotes grecs, qui résistent au fait

accompli. Un excellent exemple de ces tactiques est la campagne permanente visant à faire insidieusement croire que la communauté chypriote turque est économiquement désavantagée, car elle est isolée. Compte tenu du fait que le revenu par habitant des Chypriotes turcs a doublé dans les trois dernières années et que ceux-ci occupent aujourd'hui dans le monde la 59^e place pour ce qui est du revenu par habitant, on peut aisément déceler l'objectif politique qui se cache derrière la tentative de lier le développement économique au sort du régime illégal.

Depuis des années, nous proclamons que le moyen de régler le problème de Chypre n'est pas d'ignorer les fâcheuses vérités qui en sont à l'origine ni de bafouer les principes qui sont, pour nous, la garantie que le règlement du problème de Chypre restera d'actualité et pertinent dans un monde en constante mutation.

Fait tout aussi important, nous ne considérons pas la préservation de nos intérêts et de ceux de la Turquie dans notre région comme mutuellement exclusifs, mais au contraire comme complémentaires et interdépendants. Nous devons avoir pour objectif de transmettre aux générations futures un héritage d'amitié, de coopération et de bon voisinage. L'occasion nous est donnée d'éviter que cette querelle ne s'éternise, et nous devons la saisir.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Chypre pour la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Tassos Papadopoulos, Président de la République de Chypre, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Marc Ravalomanana, Président de la République de Madagascar

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Madagascar.

M. Marc Ravalomanana, Président de la République de Madagascar, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Marc Ravalomanana, Président de la

République de Madagascar, et l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Ravalomanana (*parle en anglais*) : Chacun de nous sait que nous avons un besoin pressant d'une mondialisation de la responsabilité. Chacun de nous sait que cette responsabilité requiert plus que de la bonne volonté. Chacun de nous sait que la mondialisation de la responsabilité requiert la mise en œuvre de mesures adéquates pour atteindre les objectifs. Chaque année, à cette Assemblée générale, on répète ces objectifs et les mesures à prendre. Chaque année, les actions pour y parvenir restent faibles.

Après avoir participé cinq fois à cette Assemblée générale des Nations Unies, je dois dire franchement que deux choses me préoccupent. Premièrement, je suis très préoccupé, car les intérêts nationaux sont placés au dessus des urgences qui nous concernent tous. Cependant, ces urgences sont étroitement liées à des intérêts communs. Il est dans notre intérêt à tous d'œuvrer ensemble pour trouver des solutions durables. Deuxièmement, je suis très préoccupé, car souvent on manque de sérieux. On fait beaucoup de promesses, mais on ne fait pas ce qu'on a promis.

Aujourd'hui, nous sommes confrontés à deux défis majeurs, qui entraîneront des catastrophes si nous ne les prenons pas au sérieux, et si nous n'agissons pas rapidement. Ces défis doivent être la priorité des priorités. Le premier concerne les changements climatiques. Le second est le développement de l'Afrique.

Imaginons ce qui arriverait à toutes les nations et à tous les peuples représentés ici si la situation se dégradait davantage. Tous nos efforts nationaux seraient réduits à néant par des tremblements de terre et autres désastres écologiques et sociaux. Les changements climatiques créent et aggravent les conflits. Les réfugiés, victimes du climat, seront des réfugiés, victimes des conflits et de la pauvreté. Nous devons agir aujourd'hui pour préserver notre planète, avant qu'il ne soit trop tard.

Imaginons au contraire ce qui arrivera à toutes les nations et à tous les peuples si la situation s'améliore. Les nations et les investisseurs seront plus confiants. Si le monde retrouvait son équilibre écologique, et si le monde était sans pauvreté, cela aurait un impact considérable sur les conflits politiques et sociaux.

Les deux défis sont étroitement liés. L'Afrique aura un impact positif ou négatif, avec des répercussions énormes sur le climat mondial, selon nos décisions et nos actions. Et le climat mondial aura un impact positif ou négatif, avec des répercussions énormes sur le développement de l'Afrique, suivant nos décisions et nos actions.

L'Afrique produit seulement 1 % de l'énergie solaire mondiale. En Afrique, les possibilités pour les énergies nouvelles et propres, et pour la réduction de CO² sont énormes.

Madagascar pourrait subvenir à ses besoins énergétiques en développant l'hydroélectricité. Et la moitié de Madagascar pourrait être reboisée. Notre île, qu'on appelle l'île Rouge, pourrait redevenir l'île Verte qu'elle était auparavant.

Il y a un lien entre la qualité de l'environnement et la pauvreté. Les feux de brousse résultent de la pauvreté. Et la destruction des ressources naturelles augmente la pauvreté. Il faut rapidement sortir de ce cercle vicieux. L'augmentation de l'aide internationale limitera l'exploitation des ressources naturelles par les paysans pauvres.

À Madagascar, nous adaptons depuis quelques années notre développement aux impératifs de la « durabilité ». Nous avons défini notre vision : « Madagascar, naturellement! ». Cela signifie que nos ressources naturelles et notre peuple constituent notre richesse. Nous cherchons à les préserver et à les valoriser, en les utilisant d'une manière responsable.

Nous recherchons activement des investisseurs internationaux, mais nous croyons qu'à la longue cela ne servira à rien si nous n'avons pas d'investisseurs nationaux. Nous pouvons créer – avec succès – de la valeur ajoutée en transformant nos produits naturels.

Nous sommes convaincus que la croissance économique par la base est la clef du succès. Le message le plus important que j'ai communiqué au peuple malgache au début de mon second mandat était la nécessité de la décentralisation au niveau des « fokontany ». À l'origine, le « fokontany » était le village traditionnel malgache. Nous cherchons à rétablir l'équilibre entre l'homme et la nature.

C'est une approche différente. C'est une approche malgache, qui donne confiance au peuple pour qu'il prenne son avenir en main. Ce n'est pas le programme des bailleurs de fonds, mais c'est un

programme qui vise à renforcer le partenariat avec la communauté internationale.

Tout cela est décrit en détail dans le Plan d'Action pour Madagascar. Lisez-le et vous verrez que nous sommes en train d'apporter notre contribution pour répondre aux défis mentionnés. Nous nous engageons à préserver et à chérir notre environnement, à réparer les ravages infligés à la nature dans le passé et à réduire les changements climatiques.

Dans le Plan d'action, nous avons fixé des objectifs très ambitieux. Nous faisons ce que nous pouvons avec nos ressources limitées. Nous pourrions faire beaucoup plus encore si la communauté internationale nous assistait davantage.

Nous sommes reconnaissants envers les bailleurs de fonds qui ont augmenté leur aide financière. Mais, dans l'ensemble, leurs efforts ne sont pas encore à la hauteur de nos attentes, surtout si nous voulons atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Ils sont encore loin de la promesse consistant à doubler l'aide pour l'Afrique. Ils sont encore loin d'honorer les nombreuses promesses faites à la tribune des Nations Unies. Ils sont loin de répondre aux défis mondiaux. L'approche internationale pour résoudre les problèmes de l'Afrique manque encore de sérieux.

Pour beaucoup de membres de la communauté internationale, l'aide à l'Afrique n'est pas encore un succès total. En moyenne, les résultats sont faibles. Mais l'Afrique est un continent qui avance. Pas partout, mais dans un nombre croissant de pays.

Autrefois, Madagascar était parmi les pays les moins performants. Aujourd'hui, nous sommes un pays performant. Notre économie a bénéficié d'une croissance continue. De l'ordre de 5 % il y a cinq ans, elle a atteint 6 % au cours des dernières années, et 7 % en 2007. Le taux de pauvreté a beaucoup diminué. De 80 % en 2002, il est tombé à 67 % l'année dernière.

L'aide en faveur de l'Afrique est toujours aussi faible. L'Afrique peut en absorber davantage, et tous les pays en profiteraient. L'extension de l'Union européenne est un bon exemple des engagements forts qui apportent de grands bénéfices à de nombreux pays. Je suis sûr que l'Afrique pourrait avancer bien plus vite si la communauté internationale et les pays africains adoptaient un nouveau plan.

Un Plan Marshall pour l'Afrique, que j'ai déjà proposé les années précédentes. Et je réitère ma

proposition : nous avons besoin d'un Plan Marshall pour l'Afrique. Un élément crucial de ce plan pourrait être un nouveau partenariat. Je propose un partenariat écologique entre les pays industrialisés et l'Afrique. Le point fort de ce partenariat serait la recherche de solutions réelles aux problèmes climatiques, grâce à un programme d'investissements. D'autres sujets importants seraient la protection de la nature et la préservation de notre biodiversité.

Je suis convaincu qu'à l'avenir l'Afrique pourrait être le fournisseur d'énergies propres, de plantes médicinales et industrielles, ainsi que d'autres produits naturels dont le monde a de plus en plus besoin.

Nous pensons qu'une politique durable qui met l'accent sur la protection et la valorisation des ressources naturelles devrait être au cœur de nos préoccupations. C'est notre obligation envers le monde. Mais une telle politique est aussi dans notre propre intérêt.

À Madagascar, chaque année les cyclones détruisent une grande partie de nos récoltes. Ils détruisent les maisons. Ils tuent les hommes. L'augmentation du nombre et de la force des cyclones entrave tout le processus de développement. L'augmentation de la température réduit les récoltes, réduit notre biodiversité unique et entraîne une prolifération d'insectes et des maladies.

Partout en Afrique, nous voyons déjà les conséquences des changements climatiques. Sécheresses et inondations sont la cause de migrations et de graves conflits. Une aggravation des changements climatiques apportera non seulement des flux d'eaux dévastateurs sur tous les continents, mais aussi des flux migratoires, et des vagues de conflits sociaux.

En somme, le monde a besoin de l'Afrique pour résoudre les problèmes climatiques. Et l'Afrique a besoin d'une stabilisation du climat pour un développement durable. La réalisation de cette mondialisation des responsabilités exige des dirigeants dévoués. Nous avons besoin de dirigeants capables de mobiliser les gens et d'obtenir des résultats – des résultats rapides, des résultats significatifs.

Je voudrais à présent féliciter le nouveau Secrétaire général, M. Ban Ki-moon. Je lui souhaite plein succès dans l'accomplissement de sa noble tâche. L'Afrique compte sur le leadership dynamique de l'ONU. L'ONU est notre espoir. Que son leadership

nous aide à obtenir les résultats qui apporteront la paix et la prospérité à l'Afrique et au monde.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Madagascar de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Marc Ravalomanana, Président de la République de Madagascar, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Umaru Yar'Adua, Président de la République fédérale du Nigéria

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République fédérale du Nigéria.

M. Umaru Yar'Adua, Président de la République fédérale du Nigéria, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Umaru Yar'Adua, Président de la République fédérale du Nigéria, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Yar'Adua (*parle en anglais*) : Je me tiens devant cette Assemblée pour la première fois en tant que Président de la République fédérale du Nigéria, et je voudrais réaffirmer l'attachement profond et l'entière adhésion du Nigéria aux idéaux de l'ONU. Nous faisons part de notre appui inconditionnel aux efforts que déploie l'Organisation pour résoudre les multiples difficultés que connaît le monde actuel en matière humanitaire et sociale et en matière de paix, de sécurité et de développement.

D'emblée, je voudrais, au nom du Gouvernement et du peuple de la République fédérale du Nigéria, féliciter M. Kerim et son pays, la République de Macédoine, de son élection en tant que Président de l'Assemblée générale à sa soixante-deuxième session. Je l'assure du plein appui et de l'entière coopération de la délégation nigériane durant sa conduite des travaux de la session.

Je tiens également à exprimer ma profonde gratitude à son prédécesseur, S. E. M^{me} Haya Rashed Al-Khalifa, pour le dévouement et la détermination avec lesquels elle a présidé les travaux de la soixante et unième session.

J'exprime officiellement mes félicitations à M. Ban Ki-moon pour sa nomination au poste de Secrétaire général. Je le félicite de sa direction éclairée et de sa détermination à mener à bien la réforme nécessaire du système des Nations Unies, et l'assure de plein soutien du Gouvernement nigérian.

Je rends également hommage au Secrétaire général précédent, M. Kofi Annan, pour le dévouement, l'assiduité et le courage dont il a fait preuve dans la conduite des travaux de l'ONU au cours des 10 dernières années. Nous sommes fiers de l'énorme contribution que cet illustre fils de l'Afrique a apportée à cette Organisation.

Depuis son entrée en fonctions, mon gouvernement a fait des principes fondamentaux de la démocratie, de la bonne gouvernance, de la liberté d'entreprise et de l'état de droit les piliers de son action une vue d'un Nigéria plus dynamique, stable et prospère. Ce sont les nobles principes que le Nigéria partage avec le système des Nations Unies.

Le choix du thème principal du débat général de cette session, « Agir face aux changements climatiques » est tout à fait opportun. Le continent africain est particulièrement vulnérable aux effets des changements climatiques. Dans notre détermination collective pour relever ce défi, les dirigeants africains ont décidé, à la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine (UA), tenue à Addis-Abeba en janvier dernier, d'intégrer les questions relatives aux changements climatiques à toutes les initiatives nationales et régionales concernant le développement durable.

Le Nigéria réaffirme son attachement à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Tout en nous félicitant du succès de la réunion de haut niveau sur les changements climatiques qui s'est tenue il y a deux jours, le 24 septembre, nous affirmons qu'il reste encore beaucoup à faire.

Sept années se sont écoulées depuis que les dirigeants du monde se sont réunis dans cette salle à l'occasion de l'Assemblée du Millénaire et se sont engagés à débarrasser l'Afrique de ses problèmes socioéconomiques et politiques les plus urgents, pour lui permettre d'avancer avec le reste du monde. Si des progrès tangibles ont été accomplis dans quelques domaines, le continent est encore confronté à de grandes difficultés.

La crise interminable qui sévit au Darfour continue à peser lourdement sur la conscience collective de la communauté internationale, une situation à laquelle l'Assemblée générale doit s'atteler de toute urgence. La crise humanitaire a atteint un niveau critique. L'Accord de paix d'Abuja, que le Nigéria a aidé à rendre possible, demeure le cadre de référence pour un règlement global de la crise. Mais le fait que l'Accord ne soit pas totalement appliqué est très préoccupant, et nous invitons toutes les parties à honorer leurs engagements et à contribuer à faire avancer le processus de paix. Nous continuons d'appuyer ce processus et nous réaffirmons notre appui à la force hybride Union africaine-ONU au Soudan.

Il est impératif que l'action concertée contre la pandémie de VIH/sida, le paludisme, la tuberculose et les maladies connexes ne perde pas son élan. À l'échelon national, le Nigéria prend régulièrement des mesures concrètes afin de sensibiliser au VIH/sida et d'accroître le financement du Comité national d'action contre le sida. Nous nous félicitons de l'aide tant financière que matérielle apportée par nos partenaires de développement dans ce domaine, mais notre continent demande que des efforts collectifs plus intenses soient entrepris pour débarrasser l'Afrique de cette pandémie et d'autres.

Il y a deux ans, nous avons évalué notre action à l'aune des cibles fixées dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et nous nous sommes rendus compte que si des mesures concrètes et plus résolues n'étaient pas prises, l'objectif principal consistant à éliminer la pauvreté d'ici à 2015 ne serait qu'un rêve. Nous reconnaissons que la responsabilité principale du développement économique et social incombe surtout à chaque État. Dans le cadre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, les pays africains font face pratiquement aux problèmes que le continent rencontre en matière de développement économique et sociopolitique en adoptant et en instaurant une nouvelle culture politique propice au développement à long terme.

Par le biais d'initiatives telles que le Mécanisme d'évaluation intra-africaine de l'Union africaine, notre programme d'autocontrôle et d'autoévaluation, ainsi que d'institutionnalisation des idéaux démocratiques et de bonne gouvernance, l'Afrique a clairement défini la marche à suivre sur la voie de la régénération économique et de la stabilité politique.

Ce que l'Afrique attend de la communauté internationale, c'est un véritable partenariat allant dans le sens du développement économique. Cela devrait se faire par le biais d'un système économique mondial fondé sur l'équité et la justice, qui assurerait un commerce équitable et reconnaîtrait que la prospérité pour tous en est l'élément central. De manière plus précise, l'Afrique a besoin d'investissements étrangers massifs et ciblés en vue de développer l'infrastructure indispensable sur le tout le continent.

Je voudrais dire que le Nigéria est pleinement attaché à la Stratégie antiterroriste mondiale de l'Organisation des Nations Unies (résolution 60/288) dans le cadre de la lutte contre le terrorisme international. À titre de suivi, le Nigéria a mis en place quatre centres anti-terroristes à l'échelon national, outre la cellule nigériane de renseignement financier qui, de concert avec la Banque centrale du Nigéria, suit les transactions bancaires dans le cadre du mécanisme visant à repérer les transferts de fonds illégaux alimentant des actes terroristes et d'autres activités criminelles, y compris le blanchiment de l'argent, et à y mettre un terme. Le Nigéria condamne une nouvelle fois tous les actes terroristes, et appelle la communauté internationale à mobiliser la volonté politique nécessaire pour faire face à cette menace et la contrer.

Le Nigéria réaffirme sa foi inébranlable dans les idéaux et les objectifs de l'ONU. Nous pensons qu'une ONU renforcée et restructurée serait mieux à même de relever les défis complexes du monde d'aujourd'hui. À ce titre, ma délégation poursuivra sa collaboration avec les autres États Membres pour insister sur la nécessité d'une réforme globale du système des Nations Unies, y compris l'élargissement largement souhaité du Conseil de sécurité, tant pour les membres permanents que non permanents, afin de refléter les réalités du monde d'aujourd'hui. La situation qui fait que l'Afrique se trouve totalement exclue d'un siège permanent au Conseil est injuste et inacceptable, et doit être rectifiée.

Les difficultés auxquelles se heurte le monde d'aujourd'hui appellent à la formulation d'objectifs renouvelés, à une détermination renouvelée, un courage renouvelé et un respect renouvelé à l'égard de la dignité humaine. La postérité nous impose de mettre notre sens du devoir à l'épreuve. Nous ne pouvons pas nous permettre d'échouer. J'assure l'Assemblée que le Nigéria continuera d'appuyer l'ONU dans nos aspirations collectives à un monde plus sûr, plus équitable, plus juste et plus prospère.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République fédérale du Nigéria de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Umaru Yar'Adua, Président de la République fédérale du Nigéria, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Mikheil Saakashvili, Président de la Géorgie

Le Président par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la Géorgie.

M. Mikheil Saakashvili, Président de la Géorgie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'ONU à S. E. M. Mikheil Saakashvili, Président de la Géorgie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Saakashvili (parle en anglais) : Je vous remercie de l'occasion qui m'est donnée aujourd'hui de prendre la parole à l'occasion de cette soixante-deuxième session annuelle de l'Assemblée générale.

Au nom de mon pays, je voudrais féliciter le Secrétaire général de la manière novatrice dont il conduit l'Organisation et des progrès exceptionnels qu'il a réalisés au cours des neuf premiers mois de son mandat. Sa vision tenace pour la paix au Darfour, sa détermination à unir le monde pour combattre les changements climatiques, et à éliminer la pauvreté mondiale sont conformes aux principes fondateurs de cette institution.

Qu'il me soit également permis d'adresser mes félicitations à M. Srgjan Kerim pour son accession à la présidence de l'Assemblée générale, et d'exprimer nos remerciements à son prédécesseur, Cheikha Haya Rashed Al-Khalifa, pour sa direction très compétente.

Nous avons, dans cette grande salle, l'occasion de réaffirmer l'un des principes fondamentaux de l'ONU – le droit de chaque individu d'aspirer à une vie de liberté dans la dignité – en exprimant notre appui aux centaines de milliers de manifestants pacifiques, des moines et des citoyens ordinaires, qui osent réclamer la liberté pour le peuple du Myanmar. Nous devons fermement les appuyer. Je nourris le profond espoir

que nous nous souviendrons de cette révolution safran des moines birmans comme d'une nouvelle étape dans la marche inéluctable de la liberté à travers la planète. Elle fait écho aux révolutions rose et orange qui, il y a seulement quelques années, ont libéré les peuples de Géorgie et d'Ukraine du désespoir et de la stagnation.

Lorsque nous avons ramené la Géorgie sur la voie de la paix, de la démocratie et de la transparence, nous savions que notre pays n'était pas une île. Nous savions que pour asseoir durablement notre liberté, nous devons faire avancer les aspirations pacifiques des autres dans le monde, en tant que membre responsable de la communauté internationale des nations démocratiques. C'est pourquoi la Géorgie a envoyé ses fils et ses filles dans les opérations de maintien de la paix au Kosovo, en Afghanistan et en Iraq. Ce mois-ci, nous nous sommes engagés à fournir un nouveau bataillon qui servira sous le commandement français à Kaboul.

C'est pourquoi nous avons tendu la main à nos voisins d'Europe, d'Asie centrale, et au-delà, afin de promouvoir la paix grâce à la coopération, au commerce et à un engagement plus fort. Ensemble, nous nous employons à assurer l'approvisionnement de matière énergétiques nouvelles et diverses aux marchés européen et mondiaux. Nous contribuons à cet effort combiné en construisant de nouvelles routes, des chemins de fer et des oléoducs qui relient les pays de la région afin de permettre la circulation sûre, légale, prévisible et équitable des personnes et des marchandises à travers les frontières. En résumé, notre vision pour la région s'inspire de notre conviction que l'interdépendance est mutuellement bénéfique.

Je pense que le peuple géorgien a joué un rôle de catalyseur dans l'avènement d'une gouvernance transparente, reposant sur des principes démocratiques, qui amène une stabilité durable et une prospérité partagée, et qu'il en est l'illustration vivante. Cela ne constitue, bien sûr, pas une voie nouvelle pour la Géorgie; c'est plutôt un retour à nos attaches et à notre vocation européennes, consacrées dans notre identité et notre histoire nationales.

Et même si notre relation avec nos voisins de la Fédération de Russie demeure on ne peut plus délicate, mon gouvernement est résolu à régler cette question par des voies diplomatiques, en partenariat avec la communauté internationale. Je peux le dire en toute confiance, car la Géorgie est une nation qui se nourrit de justice, de primauté du droit et de démocratie. C'est

un choix irréversible fait par mon peuple. Pour en avoir la preuve, il suffit de voir comment la Géorgie a répondu aux nombreuses provocations auxquelles elle a dû faire face l'an dernier, des attaques de missiles aux embargos à grande échelle, en passant même par des pogroms destructeurs. Plutôt que de répondre par la colère, nous avons redoublé d'efforts en matière de démocratisation et de réforme globale. Mon gouvernement et moi-même avons fait tout notre possible pour montrer ce que l'on peut faire lorsque la bonne gouvernance ouvre la porte à la réalisation du potentiel humain.

Aujourd'hui, l'économie géorgienne croît à plus de 14 %. Notre produit intérieur brut par habitant a plus que doublé en quatre ans. La corruption y est la plus faible de toutes les économies en transition du monde et l'une des moins marquées d'Europe, selon la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. À l'heure actuelle, notre pays prend place aux côtés de certaines des économies les plus développées du monde, telles que l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni, Singapour, Hong Kong et l'Islande, tandis que la Banque mondiale et l'International Financial Corporation ont classé la Géorgie au 18^e rang des endroits où il est le plus facile et intéressant de faire des affaires, en raison de la transparence institutionnelle et de l'absence de corruption.

Nous étions 140^e – parmi les derniers du monde – et maintenant nous sommes très bien classés sur le plan des affaires, mais aussi du développement et des conditions économiques. C'est la preuve que l'on peut faire beaucoup lorsque les institutions fonctionnent et que la rhétorique cède la place aux résultats.

Il y a quatre ans, devant cette Assemblée, j'ai décrit la Géorgie comme un cas d'école s'agissant des problèmes modernes qui accompagnent la transition démocratique. Aujourd'hui, il est clair que la transition a entraîné une véritable transformation du pays. Je pourrais citer une longue liste de succès depuis la « révolution des roses », et je pourrais aussi épiloguer sur tous les grands défis qu'il reste à relever. Mais je me concentrerai plutôt sur ce qui est peut-être notre tâche la plus importante : assurer un avenir meilleur à la prochaine génération.

Nous ne nous reposerons que lorsque chaque école géorgienne sera pleine d'élèves autonomes et confiants, bénéficiant de nouveaux manuels, d'un programme moderne, d'un accès total à l'Internet,

d'ordinateurs en nombre – jusqu'à ce que chaque élève ait un ordinateur – et d'enseignants motivés. Il y a quatre ans à peine, nos écoles étaient improductives et désespérées. Beaucoup manquaient de bureaux, de fenêtres, de chauffage et, surtout, d'espoir.

Aujourd'hui, les réformes éducatives sèment les graines d'une prospérité durable, et nos élèves ouvrent le chemin. Telle est la Géorgie que nous avons promise. Telle est la Géorgie que nous avons créée, et telle est la Géorgie que nous défendrons, car c'est notre devoir.

En effet, notre projet démocratique n'est pas arrivé à son terme, loin s'en faut. La Géorgie d'aujourd'hui n'est pas entière. La grande majorité de ceux qui résident dans les régions d'Abkhazie et d'Ossétie du Sud ne sont pas en mesure de bénéficier des avantages de la « révolution des roses » que je viens de décrire.

Dans ces régions, des dizaines de milliers d'enfants sont élevés au son des armes à feu plutôt qu'à celui des feux d'artifice. Leurs maisons ne leur appartiennent pas, et leurs rêves sont distants et effrayants. Ils sont prisonniers des politiques moralement répugnantes du nettoyage ethnique, de la division, de la violence et de l'indifférence.

Mais nous ne nous reposerons pas avant que la justice ne soit restaurée, et que l'état de droit ne soit accessible à tous.

Aujourd'hui, j'ai le regret de dire que les signes d'espoirs sont rares et lointains. L'histoire de l'Abkhazie, où plus de 500 000 hommes, femmes et enfants ont été contraints de fuir dans les années 90, est particulièrement frappante, en cela qu'elle constitue l'un des nettoyages ethniques les plus terrifiants du XX^e siècle, et pourtant oublié. Depuis que les soldats de la paix russes y ont été déployés, plus de 2 000 Géorgiens ont péri, et c'est un climat de peur qui y règne.

Il vaut la peine de rappeler que l'Abkhazie compte aujourd'hui moins de 20 % de sa population d'avant la guerre. Son environnement se caractérise par des terres particulièrement fertiles, des plages magnifiques, de charmantes zones estivales et des paysages merveilleux. Pourtant, elle a été désertée, les maisons y ont été détruites et les signes de désespoir et d'annihilation abondent.

La campagne brutale de nettoyage ethnique a déraciné les populations de souche géorgienne,

arménienne, estonienne, grecque, juive, russe et autres qui vivaient en paix depuis des siècles sur ces terres, créant une zone dépeuplée et livrée à la criminalité.

Le Président Ilves d'Estonie a fait le parallèle, aujourd'hui, entre le Darfour et l'Abkhazie. Bien sûr, nous devons penser au Darfour, mais nous ne devons pas pour autant oublier l'Abkhazie. Le Président Ilves sait de quoi il parle, puisque des dizaines de milliers de personnes d'origine estonienne ont également été expulsées, et leurs maisons confisquées. En 1992, le Gouvernement estonien a dû évacuer certaines de ces personnes par voie aérienne sous le feu de ceux qui attaquaient cette population pacifique de classe moyenne en Abkhazie.

L'ONU a essayé de ramener la paix dans la région, mais elle n'a pas réussi à rassembler la Géorgie, malgré sa reconnaissance inflexible de la souveraineté géorgienne. Chaque jour qui passe sans que le conflit trouve une issue pacifique, chaque jour qui voit des personnes déplacées de force ne pas pouvoir rentrer chez elles marque une lente érosion de la crédibilité de l'Organisation et de sa capacité de remplir sa mission. Nous ne pouvons tolérer que cette situation perdure.

Quatorze années se sont écoulées sans qu'une seule analyse en profondeur ait été menée pour déterminer pourquoi la paix n'a pas triomphé ou pourquoi le cadre juridique n'a pas été établi et a donc échoué. Pour cette raison et afin d'insuffler une dynamique nouvelle et positive dans le processus, j'appelle aujourd'hui l'Organisation des Nations Unies à entamer un examen global de tous les aspects du processus de paix géorgien. La nécessité de cet examen du processus de paix va sans dire, et celui-ci doit aboutir à des changements fondamentaux.

Il faut modifier le format de négociations qui a mené à l'impasse par son caractère stagnant et contreproductif. Ces modifications doivent à leur tour entraîner des changements véritables au niveau des opérations sur le terrain. Des années d'actions partisans et déséquilibrées de la part de soi-disant forces de maintien de la paix doivent prendre fin, de manière à laisser la place à du personnel compétent et neutre qui travaillera au maintien et à la consolidation de la paix, plutôt qu'à tenter d'entretenir un prétendu statu quo, tout en préservant en réalité les injustices existantes.

Il n'y a pas d'autre façon d'avancer. Nous pouvons attendre de ce processus des changements

véritables et pertinents au niveau du cadre juridique. Même si nous avons besoin d'une réhabilitation économique effective, il est avant tout impératif que nous disposions d'un plan réfléchi et réalisable pour permettre le retour des personnes déplacées, en garantissant leurs droits de propriété, l'instauration d'une sécurité durable et la reprise du dialogue direct sur le terrain, sans condition préalable et sans sabotage de ce dialogue par l'une ou l'autre des parties.

Faute de volonté politique, d'innombrables vies sont gâchées dans cette partie de la Géorgie. Et l'inaction a un coût.

L'une des plus grandes voix de la paix du siècle dernier, Martin Luther King, a saisi l'essence du problème lorsqu'il a déclaré :

« L'inhumanité de l'homme pour l'homme n'est pas seulement l'effet des actions venimeuses perpétrées par ceux qui sont mauvais. Elle est aussi l'effet d'une inaction aux conséquences vicieuses de la part de ceux qui sont bons ».

Comblons ce vide avec une nouvelle énergie, de nouveaux engagements et une nouvelle résolution commune. Je veux saisir cette occasion pour expliquer plus en détail les fondements de nos propositions de règlement durable et pacifique. Premièrement, nous offrons l'option de la sécurité et de la prospérité à ceux qui ont été empoisonnés par l'illusion séparatiste. Nous offrons et reconnaissons le droit à l'autonomie totale à tous ceux qui vivent en Abkhazie et en Ossétie du Sud, au sein de nos frontières territoriales souveraines sous garanties internationales. Nous proposons de modifier la constitution pour consacrer la protection des minorités, y compris de leurs droits linguistiques, de leur culture et de leur éducation. Nous sommes même prêts à accorder des droits de propriété spéciaux à tous les groupes intéressés afin de renforcer leur identité et de leur garantir que leur survie à long terme sera protégée par l'État et la communauté internationale. Enfin, nous offrons avec plaisir à l'Union européenne un rôle important, notamment en lui permettant de s'engager davantage sur le terrain.

En somme, nous proposons un niveau d'autonomie fondé sur les principes mêmes qui servent de guide au reste de l'Europe pour promouvoir la paix et la prospérité dans tout son spectre ethnique.

L'ignorance persistante du nettoyage ethnique perpétré en Abkhazie (Géorgie) est une tache sur le CV moral de la communauté internationale. Les différends

ne relèvent plus de griefs ethniques, mais de la manipulation de l'avidité par une petite minorité d'activistes, de militants, de milices et leurs soutiens étrangers, aux dépens de la population locale, des personnes déplacées et de celles qui sont privées de leurs biens et de leurs droits fondamentaux – et même celui de s'exprimer et d'étudier dans leur propre langue.

Il faut choisir entre une Géorgie désireuse de les accueillir à nouveau, dans la pleine reconnaissance constitutionnelle de leur identité et de leurs droits, et un avenir sombre où ces personnes seront exposées à la propagande, la peur et la pauvreté, en devenant les simples pions d'un grand jeu géopolitique.

J'ai foi en notre réussite. Leurs maîtres et ceux qui les manipulent depuis l'étranger ne gagneront pas.

Comment la communauté internationale se positionne-t-elle? Mes chers amis, là est toute la question.

Mais la violente mainmise des séparatistes armés et de leurs protecteurs n'est pas une fatalité. En Ossétie du Sud, le courage de la population – des hommes et des femmes ordinaires qui préfèrent le dialogue à la division, et la réconciliation aux récriminations – fait la différence. Malheureusement, ceux qui ne partagent pas cette vision de la paix et de la réconciliation ont choisi de s'opposer à la paix en Ossétie du Sud, de peur que le pouvoir du peuple et son désir de vivre dans la liberté ne viennent contrecarrer leurs plans cyniques.

Au moment même où je m'exprime, des éléments russes s'activent à construire, en toute illégalité, une nouvelle base militaire importante dans la petite ville de Java, en Ossétie du Sud, dans le centre de la Géorgie, de l'autre côté de la chaîne caucasienne, très loin du territoire russe, dans l'espoir que les armes et la violence l'emporteront sur la volonté du peuple. Or, cette dangereuse escalade a lieu au nez et à la barbe des contrôleurs internationaux, dont le travail consiste justement à démilitariser le territoire.

J'ai apporté avec moi aujourd'hui un ensemble de preuves tout à fait concluantes, afin de montrer à nos amis de la communauté internationale la vérité que d'autres occultent. Je porte ce fait préoccupant à l'attention de l'Assemblée, parce que des actions aussi irresponsables doivent être mises en évidence et contrées. Notre tâche collective aujourd'hui n'est pas de nous demander comment cela peut être possible.

C'est plutôt d'agir avec détermination et unité. Nous avons toutes les preuves, nous avons des images vidéo, nous avons des faits documentés et toutes les autres preuves, et nous allons les présenter à la communauté internationale – à toute personne qui a exprimé un intérêt pour cette question.

Bientôt, c'est la marche vers la liberté qui l'emportera. Au cours de l'année écoulée, les habitants de l'Ossétie du Sud ont commencé à emprunter un autre chemin. Ils cherchent à participer à la croissance économique de la Géorgie, à bénéficier de nos nouveaux hôpitaux et de nos écoles revitalisées, et à prendre part à notre démocratie et à y contribuer. Ce sont des habitants ordinaires de l'Ossétie du Sud qui manifestent un héroïsme extraordinaire et qui changent le cours des choses. Ce sont les enfants qui ont passé leurs vacances d'été sur le littoral géorgien de la mer Noire et qui, à leur retour chez eux, se sont vu exclure de leur école ou ont été menacés par les autorités officielles – ce sont eux qui feront tomber les barrières de la haine. Ce sont les résidents qui reconstruisent leurs villes sous les balles. J'ai tenu à rencontrer les ouvriers qui ont continué de bâtir des écoles, des cinémas et même des discothèques sous les tirs d'armes à feu d'éléments qui voulaient les empêcher. Ce sont des personnes très courageuses, de différentes origines ethniques, qui veulent vivre en paix et sont prêtes à prendre des risques, même au prix de leurs propres vies, pour la cause de la paix et pour assurer un avenir meilleur à leurs enfants.

C'est le courage de responsables locaux comme Dmitry Sanakoev, un ancien chef séparatiste d'Ossétie du Sud ayant autrefois porté les armes contre la Géorgie, qui va montrer la voie. La population de l'Ossétie du Sud l'a choisi par voie démocratique comme son représentant. Cette vision va susciter un engouement. Je suis convaincu que nous devons respecter le choix courageux des Ossétiens de souche qui ont choisi de suivre cette voie au sein de la Géorgie.

Le seul obstacle à l'intégration de l'Ossétie du Sud au sein de la Géorgie est un régime séparatiste consistant pour l'essentiel d'éléments issus des services de sécurité de la Russie voisine, qui n'ont pas le moindre lien historique d'ordre ethnique ou culturel avec le territoire. Je crois qu'il s'agit là d'une situation très temporaire. Le moment est venu de saisir cette occasion historique d'éviter l'escalade de la violence, qui constitue une réelle possibilité et un risque majeur, surtout sur le territoire de l'Ossétie du Sud.

Pour terminer, je voudrais partager avec l'Assemblée la sagesse d'une femme dont le nom est dans nos esprits et dans nos cœurs aujourd'hui : Aung San Suu Kyi. Son courage, sa détermination et ses réflexions sur la paix et la démocratie ne peuvent pas être emprisonnés. Ils franchissent toutes les frontières et traversent toutes les barrières pour nous inspirer. Ses mots sont profondément pertinents pour les populations de l'Ossétie du Sud et de l'Abkhazie. Je pense qu'ils doivent aussi être un phare guidant l'action de chacun d'entre nous dans cette salle :

« Aucune machinerie d'État, fût-elle la plus écrasante, ne peut empêcher le courage de resurgir encore et toujours, car la peur n'est pas l'état naturel de l'homme civilisé. ... C'est la vision qu'a l'homme d'un monde digne d'une humanité rationnelle et civilisée qui le pousse à oser et à souffrir pour bâtir des sociétés libérées du besoin et de la peur. »

Ces mots reflètent de façon poignante ce qui se passe aujourd'hui dans les rues de la Birmanie.

Dans notre propre région du monde, au cours des quatre dernières années, le peuple géorgien n'a ménagé ni ses efforts ni ses deniers pour bâtir une telle société – libérée du besoin et de la peur. Nous devons désormais veiller à ce que la Géorgie intacte et libre comprenne toutes les populations de l'Ossétie du Sud et de l'Abkhazie.

Je pense avoir été très clair en décrivant les intentions de la Géorgie, et tout aussi clair en ce qui concerne les domaines où nous sommes inébranlables dans l'adhésion à nos principes – des principes qui, je tiens à le souligner, sont partagés par tous les pays qui recherchent la légalité et la stabilité dans le système international.

Nous sommes déterminés à poursuivre une voie pacifique et honnête. Malheureusement, nos interlocuteurs ne semblent pas pareillement disposés. Ce matin, un haut responsable russe a formulé une accusation très peu constructive, sans fondement et fautive, selon laquelle les forces géorgiennes auraient tué deux personnes innocentes en Haute-Abkhazie. Ce que ce haut responsable russe a omis de préciser, en revanche, est que l'une de ces personnes était un lieutenant-colonel de l'armée russe et qu'il a été tué dans une opération de maintien de l'ordre contre des insurgés séparatistes armés. On ne peut que se demander ce qu'un lieutenant-colonel de l'armée russe faisait dans les forêts de la Géorgie, à organiser et

diriger un groupe d'insurgés armés dans une mission de subversion et de violence. Je tiens à demander à nos amis russes : n'y a-t-il pas assez de territoire en Russie? N'y a-t-il pas assez de forêts en Russie pour que les officiers russes n'aient pas à mourir dans des forêts géorgiennes, sur le territoire géorgien – pour qu'ils n'aient pas à combattre en terre étrangère pour Dieu sait quelle cause au service de leur pays? Quelle que soit l'explication, nous regrettons toute perte de vie humaine. Cette personne a été recrutée parmi des soldats de maintien de la paix russes et des milices d'État et locales. Nous ne souhaitons à personne de finir sa vie ainsi.

En effet, nous ferons tout notre possible pour éviter la violence et d'autres hostilités ou affrontements. Ce schéma de comportement dangereux et aventureux ne doit pas se reproduire.

Pour terminer, je tiens à exprimer la gratitude de la Géorgie à l'ONU et son personnel pour les efforts déployés. Je pense avoir démontré que nous avons la possibilité et, en Géorgie, la volonté de régler nos problèmes communs afin que la communauté internationale puisse engager ses ressources dans le règlement des grands défis de notre époque. Ne perdons pas plus de temps.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la Géorgie de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Mikheil Saakashvili, Président de la Géorgie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Robert G. Mugabe, Président de la République du Zimbabwe

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Zimbabwe.

M. Robert G. Mugabe, Président de la République du Zimbabwe, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Robert G. Mugabe, Président de la République du Zimbabwe, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Mugabe (*parle en anglais*) : Qu'il me soit tout d'abord permis de féliciter M. Kerim de son élection à la présidence de cette Assemblée. Nous ne doutons pas que, sous sa direction, les questions inscrites à l'ordre du jour de la soixante-deuxième session seront traitées de manière équilibrée et à la satisfaction de tous. Qu'il me soit également permis de rendre hommage à son prédécesseur, M^{me} Haya Rashed Al-Khalifa, qui a guidé les travaux de la soixante et unième session de façon très compétente et impartiale. Sa capacité à identifier les questions cruciales auxquelles le monde est confronté aujourd'hui a été un trait marquant de sa présidence et laissera une forte impression.

Nous souhaitons chaleureusement la bienvenue au nouveau Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, qui a assumé ce travail exigeant, lequel requiert beaucoup de dynamisme pour faire face aux défis mondiaux du XXI^e siècle. Maintenir un équilibre entre les différents intérêts mondiaux tout en orientant l'Organisation des Nations Unies dans une direction qui donne espoir aux multitudes de pauvres, aux malades, à ceux qui souffrent de la faim et à ceux qui sont marginalisés, constitue en effet une tâche monumentale. Nous l'assurons que le Zimbabwe continuera d'appuyer une démarche multilatérale ouverte, transparente et ouverte à tous pour affronter ces défis mondiaux.

Le changement climatique est l'un des plus graves problèmes mondiaux de notre époque. Ses effets néfastes sont ressentis plus fortement dans les pays en développement, notamment ceux du continent africain. Nous croyons que, si la communauté internationale veut relever sérieusement les défis que posent les changements climatiques, il nous faut alors mettre de l'ordre dans nos priorités. Au Zimbabwe, les conséquences des changements climatiques sont devenues plus manifestes dans les 10 dernières années : nous avons assisté, de même que nos voisins, à une recrudescence de la sécheresse, ainsi qu'à des inondations occasionnelles, ce qui a posé d'énormes problèmes humanitaires.

Nous sommes favorables à une Organisation des Nations Unies qui reconnaisse l'égalité des nations et des peuples souverains, qu'ils soient grands ou petits. Nous n'apprécions pas un organe où ceux qui détiennent le pouvoir militaire et économique se comportent comme des brutes, foulant aux pieds les droits des États faibles et plus petits, comme cela s'est hélas produit en Iraq. À la lumière de ces malheureux développements, l'Organisation devrait examiner

l'essence de son autorité et l'étendue de son pouvoir lorsqu'ils sont défiés de la sorte.

Ces défis lancés à l'autorité de l'ONU et de sa Charte sont à la base de notre appel répété en faveur de la revitalisation de l'Assemblée générale, qui est elle-même l'organe le plus représentatif de l'ONU. L'Assemblée générale devrait être plus active dans tous les domaines, notamment ceux de la paix et de la sécurité. Le fait que certains organes de l'ONU empiètent sur les travaux de l'Assemblée générale nous préoccupe au plus haut point. Ainsi, tout processus de revitalisation ou de renforcement de l'Assemblée générale devrait nécessairement éviter de saper le principe de l'obligation redditionnelle de tous les organes principaux et subsidiaires envers l'Assemblée générale.

Encore une fois, nous réitérons notre position qui est que le Conseil de sécurité, tel qu'il est actuellement constitué, n'est pas démocratique. Dans sa présente configuration, le Conseil a montré qu'il n'était pas en mesure de protéger les États plus faibles qui se trouvent en complet désaccord avec une superpuissance en maraude. Ce qui est important surtout, c'est que la justice exige que toute réforme du Conseil de sécurité rectifie le fait que l'Afrique est le seul continent sans siège permanent et sans droit de veto au Conseil de sécurité. Les exigences de l'Afrique sont connues et ont été énoncées dans le Consensus d'Ezulwini.

Nous appelons également le système des Nations Unies à s'abstenir de s'ingérer dans des affaires qui, manifestement, relèvent de la compétence des États Membres et ne posent pas de menace à la paix et à la sécurité internationales. Le développement national devrait continuer à être mené par le pays lui-même sans dépendre des caprices et des fantaisies de puissants États donateurs.

Le Zimbabwe a gagné son indépendance le 18 avril 1980, après une longue guerre contre l'impérialisme colonial britannique qui niait au peuple les droits de l'homme et la démocratie. Ce système colonial qui nous réprimait et nous opprimait bénéficiait de l'appui de nombreux pays occidentaux signataires de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Même après 1945, il semble que la Conférence de Berlin de 1884, qui avait divisé l'Afrique entre les puissances coloniales, ait été plus forte que la Déclaration universelle des droits de l'homme. Il est donc évident que pour l'Occident, les

intérêts économiques et les considérations raciales et ethnocentriques ont eu plus de poids que l'adhésion aux principes de la Déclaration universelle.

L'Occident continue de nier nos souverainetés en contrôlant nos ressources, nous transformant ainsi en simples marchandises sur nos propres terres, en simples gardiens des intérêts transnationaux de l'Occident. Dans mon propre pays et dans d'autres États frères de l'Afrique australe, la forme la plus visible de ce contrôle colonial a été le contrôle des terres dont nous avons été spoliés au début de la période coloniale britannique. Dans l'ensemble, ce contrôle perdue, bien qu'il soit fermement remis en cause au Zimbabwe, ce qui a provoqué le présent affrontement qui nous oppose à la Grande-Bretagne, appuyée par des États frères, notamment les États-Unis et l'Australie. Les notions de droits de l'homme de M. Bush, de M. Blair, et aujourd'hui de M. Brown excluent le droit de notre peuple aux ressources que Dieu lui a données, lesquelles, à notre avis, doivent être contrôlées par notre propre peuple. Je suis qualifié de dictateur – et hier, l'Assemblée générale a entendu M. Bush, dans cette salle, traiter mon gouvernement de régime démagogique – parce que j'ai rejeté cette vision de la suprématie blanche et frustré les efforts que déploie le néocolonialisme pour nous maintenir en esclavage dans notre propre pays.

Il est clair que le Président des États-Unis ne connaît pas l'histoire de la lutte que nous avons livrée pour recouvrer nos droits nationaux et les droits de notre peuple. Il pense que la Déclaration des droits de l'homme a commencé avec le début de son mandat. Il croit qu'il peut nous montrer, à nous qui avons lutté si durement pour la liberté de nos peuples, les vertus de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Quelle totale hypocrisie! J'ai passé 11 précieuses années de ma vie dans la prison d'un Anglais blanc dont j'ai garanti la liberté et le bien-être dès le premier jour de l'indépendance du Zimbabwe. Je parle ici de Ian Smith. J'ai perdu 15 autres années à lutter contre l'injustice blanche dans mon pays. Ian Smith a été responsable de la mort de plus de 50 000 de mes compatriotes. Je porte les cicatrices de sa tyrannie, cautionnée par la Grande-Bretagne et l'Amérique. Je rencontre ses victimes tous les jours. Et pourtant, il est toujours en liberté et exploite sa ferme – une exploitation de plus de 500 hectares – en toute liberté. Il parle en toute liberté, s'associe librement avec qui il veut sous notre gouvernement noir. Nous lui avons appris la démocratie. Nous lui avons rendu son

humanité. Son sort aurait été différent ici et en Europe, si les 50 000 personnes qu'il avait tuées avaient été européennes. L'Afrique n'a pas réclamé un procès de Nuremberg contre le monde blanc, qui a commis des crimes odieux contre l'humanité. Elle n'a pas pourchassé les auteurs de ce génocide, dont beaucoup sont encore en vie aujourd'hui; elle n'a pas non plus reçu de réparations de ceux qui lui ont fait offense. C'est au contraire l'Afrique qui se trouve au banc des accusés, jugée par le même monde qui nous a persécutés pendant des siècles.

Que M. Bush lise bien l'histoire. Qu'il se rende compte que, tant personnellement qu'en sa qualité de Président en exercice des États-Unis, il représente cette « civilisation » qui a occupé, colonisé, incarcéré et tué. Il a beaucoup à se faire pardonner et n'a pas beaucoup de leçons à nous donner sur la Déclaration universelle des droits de l'homme. Ses mains sont couvertes du sang innocent de nombreuses nationalités, et aujourd'hui, du sang des Iraquiens. Mais il continue de tuer. Il tue en Iraq. Il tue en Afghanistan. Et c'est lui qui est censé nous donner des leçons sur les droits de l'homme?

Il incarcère. Il incarcère et torture à Guantanamo. Il a incarcéré et torturé à Abou Ghraïb. Il détient des chambres de torture secrètes en Europe. Oui, il emprisonne ici même, aux États-Unis, où les prisons abritent aujourd'hui plus de noirs que les universités ne peuvent en accueillir. Il a même arrêté d'appliquer la Déclaration universelle des droits de l'homme. Prenons l'exemple de Guantánamo. Dans ce camp de concentration, le droit international n'a pas cours. Le droit national des États dont les prisonniers sont ressortissants n'est pas applicable, pas plus que le droit des États-Unis d'Amérique. Seule la loi de Bush est applicable. La communauté internationale peut-elle accepter d'être sermonnée par cet homme sur les dispositions de la Déclaration universelle des droits de l'homme? Certainement pas.

Le Président assume de nouveau la présidence.

Nous sommes alarmés de voir que, sous son autorité, les droits les plus élémentaires de son peuple et du reste du monde sont tout simplement foulés aux pieds. C'est principalement l'Amérique qui a réécrit les préceptes de base de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Il semble que nous soyons tous responsables des attentats du 11 septembre. M. Bush pense être au-dessus de toutes les instances dirigeantes, nationales et internationales. Dans son pays, il semble

pouvoir se passer du Congrès, dont il brave les décisions. À l'étranger, il n'a pas besoin de l'ONU, il n'a pas besoin du droit international et de l'opinion mondiale. « J'irai en Iraq, a-t-il déclaré, avec ou sans l'ONU », c'est-à-dire avec ou sans le droit international, sans le respecter.

Cette instance n'a sanctionné ni les tribulations de Bush ni celles de Blair en Iraq. Leur avons-nous donné notre feu vert? Avons-nous dit oui à l'assaut lancé sur l'Iraq? Les deux ont fait peu de cas de l'ONU et de l'opinion publique internationale. Peut-être d'aucuns considère Bush comme le Tout-Puissant. Pour moi, il n'est pas un dieu. Non, il n'est pas mon dieu. Je n'ai qu'un seul Dieu, qui est aux cieux, *pater noster, qui es in caelis*. En fait, Bush veut que nous le priions. Mais nous lui disons non et l'encourageons à quitter l'Iraq. En fait, il devrait s'amender avant de monter à cette tribune pour prononcer ses prêches sur la démocratie. Est-il bien placé pour parler de démocratie? Est-il bien placé pour parler des droits de l'homme lorsque lui-même fait couler le sang chaque jour qui passe?

Les Britanniques et les Américains ont lancé une campagne acharnée en vue de déstabiliser et de vilipender mon pays. Ils ont financé des forces fantoches pour défier l'autorité légale de mon pays. Ils veulent un changement de régime. Changer de régime, tel est leur souhait, mais ce n'est pas celui de mon peuple. Ils pensent avoir le droit de changer les gouvernements et de remplacer la volonté générale du peuple zimbabwéen auquel la démocratie confère le droit de définir et de changer le pouvoir. Ils prétendent parler de démocratie en agissant de la sorte.

Nous disons ici à ces sinistres gouvernements que le Zimbabwe ne permettra pas que le régime soit changé sur l'ordre d'étrangers. Nous n'intervenons pas dans les systèmes britannique et américain, entachés par la fraude électorale, comme il l'a fait lors de sa première élection. Nous ne pratiquons aucune ingérence. MM. Bush et Brown n'ont aucun rôle à jouer dans nos affaires nationales. Ils sont des intrus malveillants qu'il convient de maintenir à l'écart. L'Afrique a tourné la page du colonialisme il y a déjà longtemps de cela, plus précisément en 1980 dans le cas du Zimbabwe. Aussi le Zimbabwe ne redeviendra-t-il plus jamais une colonie, et je dis bien plus jamais.

Nous ne méritons pas de faire l'objet de sanctions. Nous sommes zimbabwéens et savons comment régler nos problèmes. Nous l'avons déjà fait

par le passé, bien avant que MM. Bush et Brown soient connus sur la scène politique. Nous disposons de nos propres organisations et communautés régionales et continentales. À ce sujet, je tiens à exprimer la gratitude de mon pays au Président sud-africain Thabo Mbeki, qui a servi de médiateur, au nom de la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDAA), dans le dialogue entre le parti au pouvoir – qui est le mien – et les partis de l'opposition. L'accord conclu à l'issue de ces pourparlers a conduit à l'adoption, en ce moment-même, d'amendements constitutionnels qui ont été approuvés par les deux parties et qui ont permis l'organisation des élections pour lesquelles différents partis font actuellement campagne. Nous allons en effet tenir plusieurs élections en mars 2008. Depuis l'indépendance, nos élections générales et présidentielles ont toujours eu lieu dans les délais prévus.

Nous voulons que l'on nous laisse tranquilles. Nous dialoguerons avec notre région et les organisations auxquelles nous appartenons.

Pour terminer, j'insiste une fois de plus sur le fait que la force de l'ONU tient à son universalité et à son impartialité dans l'exécution de sa mission, qui consiste à promouvoir la paix et la sécurité, le développement social et économique, les droits de l'homme et le droit international, conformément à la Charte. Le Zimbabwe est prêt à assumer ses responsabilités dans tous les efforts et programmes visant à atteindre ces nobles objectifs. La Charte des Nations Unies est également la charte de l'Afrique et nous la respectons. Que la foudre frappe quiconque passe outre à la Charte.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Zimbabwe de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Robert G. Mugabe, Président de la République du Zimbabwe, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Evo Morales Ayma, Président de la République de Bolivie

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Bolivie.

M. Evo Morales Ayma, Président de la République de Bolivie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Evo Morales Ayma, Président de la République de Bolivie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Morales Ayma (*parle en espagnol*) : C'est la deuxième fois que je me rends devant l'Assemblée depuis que j'ai pris mes fonctions de Président il y a maintenant 20 mois. Je suis venu faire part de ce que nous avons fait et vécu aux présidents des nombreux pays de la planète. Je saisis cette occasion pour dire à quel point je me réjouis de l'élection du nouveau Secrétaire général de l'ONU, qui dirigera cette organisation internationale pour le bien de l'humanité et, surtout, pour le bien de tous les laissés-pour-compte et des victimes de spoliation.

Pour la première fois dans l'histoire de la Bolivie, les groupes les plus oubliés, les plus méprisés et les plus défavorisés de son histoire, nous, les peuples autochtones, assumons la direction du pays pour changer notre Bolivie bien-aimée, pour changer le paysage politique, économique, en misant sur la refondation du pays et en l'orientant vers la recherche de l'unité, tout en respectant nos différences, notre identité, et ce, pour régler ensemble les problèmes économiques et sociaux de notre pays.

Au cours de cette courte période, j'ai eu le sentiment et j'ai constaté que la tâche serait difficile, et qu'il faudrait lutter pour l'égalité et pour la justice de tous ceux qui vivent dans notre patrie. Et la lutte est menée avec d'autant plus de force que le mouvement populaire, le mouvement autochtone, les intellectuels, y compris les hommes d'affaires, les cadres et les spécialistes, ont misé sur leur terre et sur leur peuple, et s'efforcent d'avancer pacifiquement vers la démocratie, grâce à la révolution culturelle que connaît mon pays.

Mais parfois il est plus important de reprendre le contrôle de nos ressources naturelles. Je regrette profondément de devoir dire que les gouvernements néolibéraux ont privatisé les ressources naturelles et les entreprises d'État, au prétexte de la capitalisation. En fait, le pays a été décapitalisé, au motif que l'entreprise privée serait la solution au problème du chômage et de la corruption. Mais cela n'a fait que les exacerber. Il y

a quelques années encore, la Bolivie était considérée comme l'un des champions du monde de la corruption, et aujourd'hui, je suis content d'entendre la communauté internationale dire que la corruption a largement baissé en Bolivie. Nous voulons éliminer la corruption.

J'aimerais dire aux membres de l'Assemblée qu'avant 2005, avant que je ne sois Président de la République, la Bolivie ne percevait que 300 millions de dollars des recettes des hydrocarbures. Les hydrocarbures, le pétrole et le gaz naturel étaient alors privatisés et étaient entre les mains de sociétés transnationales. Grâce à la modification de la législation sur les hydrocarbures, à la nationalisation et à la récupération de ces ressources naturelles si importantes, la Bolivie percevra plus de 2 milliards de dollars de bénéfice cette année.

C'est pourquoi, la Bolivie souhaite partager son expérience avec tous les chefs de file et tous les pays dans lesquels les ressources naturelles ont été privatisées. Il est important, avec l'aide de la force du peuple, de reprendre le contrôle de ces ressources naturelles afin qu'elles puissent bénéficier au peuple et à la nation. Bien évidemment, je comprends parfaitement que les entreprises qui investissent ont le droit de récupérer leurs ressources économiques, et elles ont le droit de faire des bénéfices. Mais pas comme avant, lorsque ces entreprises se souciaient uniquement de piller nos ressources naturelles.

Le plus important est qu'au cours de cette brève période de gestion, nous avons commencé à décoloniser la Bolivie, tant sur les plans intérieur qu'extérieur. Sur le plan intérieur parce qu'il y avait auparavant des propriétaires qui possédaient mon pays. Si l'on se penche sur notre histoire, ces propriétaires descendaient du vice-roi, de quelques groupes religieux et des oligarchies. Se sont ceux-là qui dominaient et le peuple n'avait pas de pouvoir. Aujourd'hui, nous rendons le pouvoir au peuple, pour que le peuple soit souverain et non plus un groupe de familles, et pour que le peuple ait le droit de décider de son avenir.

C'est la meilleure forme de démocratie que nous puissions mettre en œuvre car cela ne signifie pas simplement accepter des politiques ni se soumettre à des maîtres ou à des patrons dans mon pays. Lorsque je dis que nous décolonisons notre pays sur le plan extérieur également, je veux dire qu'aujourd'hui dans mon pays, il n'y a plus d'ambassadeurs qui changent les ministres ou qui nomment des ministres.

Auparavant, hélas, c'étaient les ambassadeurs aux États-Unis qui changeaient ou nommaient les ministres. Ce temps est révolu. Voilà pourquoi nous avons commencé à décoloniser notre pays.

Il fut un temps où les politiques étaient imposées par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. Ce temps est également révolu. Je me souviens bien d'une petite histoire de notre pays et je voudrais la raconter. En 2003, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international avaient dit au Président de l'époque de choisir entre un impôt sur l'essence et un impôt sur le revenu pour éviter un déficit fiscal. Le Gouvernement a alors décidé d'imposer les salaires des travailleurs. En deux jours, plus de 15 personnes sont mortes en Bolivie au cours d'affrontements entre Boliviens.

Je voudrais maintenant dire que l'année dernière, sans impôt sur le revenu ni sur l'essence, la Bolivie a connu un excédent fiscal grâce à la récupération des ressources naturelles, telles que les hydrocarbures, si importantes pour le pays.

Voilà pourquoi je parle de décolonisation extérieure car nous avons commencé à nous réapproprier les propositions et les initiatives du peuple, du peuple organisé sur la base des forces sociales, qu'elles soient civiques ou syndicales. En particulier, ceux qui ont d'importants problèmes financiers ont la sagesse de proposer des initiatives et des solutions depuis leur quartier ou depuis leur syndicat. Voilà mon expérience et je pense de ce fait qu'il est important de créer le pouvoir du peuple. Laissons décider les forces sociales et les responsables suivront le désir du peuple. C'est de cette façon que nous pourrions régler les problèmes.

Ces derniers jours, j'ai entendu des interventions très encourageantes et d'autres plutôt décevantes. On a parlé, par exemple, du réchauffement planétaire, des changements climatiques, et je sais que bien des pays sont victimes de ces phénomènes naturels. Mais je ne comprends pas pourquoi tant de gens perdent la vie en raison d'inondations, de l'interventionnisme, de la guerre ou de la famine. Il semble qu'aucun modèle économique n'apporte de solution aux problèmes de l'humanité. J'en suis d'autant plus convaincu depuis que j'ai entendu toutes ces allocutions et expériences que nous ont fait partager les dirigeants politiques du monde entier. La concentration des richesses dans les mains de quelques-uns n'est pas la solution aux

problèmes de l'humanité. Cela ne fait qu'exacerber les problèmes des plus démunis de la planète.

Nous parlons de réchauffement planétaire, de la fonte des glaces, mais nous ne parlons des causes de ces phénomènes. Je suis convaincu que cela provient de la mondialisation mal nommée, de la mondialisation sélective, celle qui ne respecte pas la pluralité ni les différences.

Si nous parlons de mondialisation, nous devons d'abord mondialiser l'être humain. Je ne sais pas comment vous êtes arrivés à New York, aux États-Unis – mais ma délégation a rencontré beaucoup de problèmes de visas. Nos parlementaires n'ont pas pu obtenir de visas pour les États-Unis. Lorsque je suis arrivé à l'aéroport, j'ai été bloqué et mes ministres, mes compatriotes autochtones, ont été soumis à des contrôles pendant des heures. Certains de nos pays ont même reçu des menaces des maîtres de ce pays, du Président Bush. Si cela continue, il faudra envisager sérieusement, en tant que présidents et en tant que nations, de déplacer le Siège des Nations Unies. Personnellement, je ne souhaite pas être soumis à ce genre de traitement en venant ici. Je pense que la décolonisation des Nations Unies devrait aussi commencer et que chacun devrait se respecter, que nous soyons petits ou grands, que nous ayons des problèmes ou que nous n'en ayons pas.

J'ai entendu des interventions sur la fonte des glaciers qui ne s'interrogeaient pas sur ses origines et la cause du réchauffement planétaire. Cette cause, c'est le capitalisme, l'industrialisation outrancière et illimitée de certains pays qui créent tant de problèmes sur notre continent et la planète en général. Lorsque nous nous organisons avec les mouvements sociaux pour contester et condamner ces politiques insoutenables, ces modèles économiques qui ne résolvent pas les problèmes, nous assistons alors à des interventions armées et à l'installation de bases militaires, des guerres éclatent, nous sommes diabolisés et accusés de terrorisme, comme si les peuples n'avaient pas le droit de parler de leurs besoins et de leurs droits, ou encore de formuler de nouvelles stratégies pour sauver des vies et l'humanité.

Je considère donc comme important que nous, les présidents, les nations et les représentants, disions la vérité, en toute sincérité, sur ces problèmes économiques, qui ne touchent pas seulement la Bolivie, l'Amérique du Nord ou l'Amérique du Sud. Dès qu'un changement démocratique s'engage en Amérique du

Sud – autrement dit, qu'une démocratie est libre et ne se soumet pas à l'impérialisme – il s'ensuit des accusations et une déformation des faits. Des personnes sont accusées d'être de cruels dictateurs, comme l'a été hier le Président cubain par le Président Bush. Je salue tous les révolutionnaires, en particulier le Président Fidel, pour lequel j'ai beaucoup de respect. Fidel a envoyé des troupes dans de nombreux pays pour y sauver des vies et non pour tuer, à l'instar du Président des États-Unis. Tout Président qui se respecte doit se soucier de préserver la vie, l'humanité et la planète Terre, et se préoccuper de la question du changement climatique qui est actuellement débattue dans le monde entier.

Je suis convaincu que la fourniture des services de base ne peut rester l'affaire du secteur privé. Heureusement, grâce aux chefs de la diplomatie des Amériques, le droit de toutes les personnes d'avoir accès à l'eau potable a été reconnu. Si l'accès à l'eau est un droit fondamental, il doit relever du service public et non du secteur privé. Il importe désormais que le droit à l'énergie soit lui aussi reconnu. J'espère que l'on obtiendra qu'il fasse partie des droits de l'homme. Ainsi, l'énergie ne pourra plus jamais être commercialisée. Elle doit relever du service public afin que les besoins de nos peuples soient satisfaits.

Je n'arrive pas à comprendre comment, sous couvert d'hégémonie ou de concentration du capital, on peut continuer de nuire à l'humanité, de porter atteinte aux pauvres et de marginaliser d'autres groupes dans le besoin. Il me semble que nous intervenons ici dans l'optique de modifier ces politiques économiques depuis trop longtemps préjudiciables, qui ont conduit l'humanité au génocide.

Je ne parviens toujours pas à comprendre pourquoi certains pays se livrent à la course aux armements. Je désapprouve la guerre. En Bolivie, nous réfléchissons, dans le cadre d'un vaste mouvement politique et social, à une nouvelle constitution politique qui nous permettrait de renoncer à la guerre. Je suis convaincu que la guerre est une industrie de la mort, alimentée par la course aux armements. Comment, en ce nouveau millénaire, des États et des présidents peuvent-ils continuer de penser à faire preuve d'interventionnisme, d'arrogance et d'autoritarisme à l'égard d'autres pays, sans penser un seul instant à l'humanité?

Il me semble que nous devons œuvrer main dans la main pour sauver la planète Terre. Cela est

fondamental si nous voulons préserver la vie et l'humanité.

Hier, j'ai également écouté avec attention les interventions sur les biocarburants et combustibles alimentaires, en essayant tant bien que mal de comprendre ce qu'ils signifient. Je ne comprends pas comment des produits alimentaires peuvent être utilisés comme carburant automobile. Je ne comprends pas comment les produits de la terre peuvent être destinés à des morceaux de métal. J'estime que la nourriture doit servir à l'être humain et la terre à la vie. Allons-nous vraiment détourner les terres arables et les ressources alimentaires pour faire rouler les automobiles sous le prétexte qu'il y a pénurie d'essence et de diesel? Il y a deux jours, j'ai dit que si nous tenions réellement à la vie, nous devrions renoncer au luxe. Il est primordial de renoncer au luxe. Nous ne pouvons pas continuer d'accumuler des ordures. Nous ne pouvons pas continuer de ne penser qu'à un petit nombre de familles au détriment de l'humanité tout entière. Je pense qu'il existe de profondes divergences lorsque nous parlons de la vie et, surtout, de nos majorités nationales.

Je saisis cette occasion pour saluer l'adoption de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, qui a été approuvée par tous les États, sauf quatre. Nous sommes très satisfaits. Cela faisait plus de 500 ans que les peuples de l'Amérique attendaient la reconnaissance de leurs droits. La patience fait partie de notre culture. Nous tenons à dire que ce n'est pas parce que nous disposons maintenant d'une déclaration que le mouvement autochtone se montrera vindicatif dans d'autres domaines. Les peuples autochtones ne sont pas portés à la vengeance. Notre culture est fondée sur le dialogue et, surtout, sur le respect de la vie.

Je prierais l'ONU de convoquer au plus vite un sommet mondial afin que les peuples autochtones puissent recueillir des données sur leurs différentes expériences. Nous sommes en train de le faire en Bolivie dans le cadre d'un problème baptisé « Vivre bien ». Pour vivre mieux, il faut parfois exploiter. Pour vivre mieux, il faut parfois voler. Pour vivre mieux, il faut parfois pratiquer la discrimination. Pour vivre mieux, il faut parfois piller. En revanche, vivre bien signifie vivre en communauté, en collectivité, et non en groupe restreint. Vivre bien signifie vivre en harmonie avec notre mère la Terre. Pour le mouvement autochtone, la terre est sacrée. Dans nos langues, notre mère la Terre est la Pachamama, notre vie. Notre mère

la Terre ne saurait être transformée en marchandise et faire l'objet d'un commerce. Quand nous parlons du réchauffement planétaire ou protestons à son sujet, nous voulons d'abord parler de notre mère la Terre. Dans la mesure où la Terre nous donne la vie, nous sommes tenus de revoir nos politiques, mais aussi de prendre en compte les expériences du mouvement autochtone.

Nous vivons en collectivité et en communauté. Il conviendrait de débattre du thème suivant : la collectivité et le communautarisme contre le capitalisme. Recueillons les expériences et débattons-en pour défendre la vie et pour préserver l'humanité.

Je saisis également cette occasion pour dire que ce nouveau millénaire doit être le millénaire de la vie, de l'égalité, de la justice, du respect des identités et de la dignité humaine. C'est pour cela que nous parlons de modifier les modèles économiques et les systèmes qui ne font que nuire à l'humanité. Mais si nous voulons changer les choses, il importe que nous soyons les premiers à changer. Ne soyons pas égoïstes, individualistes, rapaces, ambitieux ou sectaires. Nous ne devons pas uniquement nous soucier d'une poignée de familles, mais de la grande famille qui peuple la Terre. C'est nous, les Présidents et les représentants des différentes nations, qui devons d'abord changer avant de modifier les modèles économiques dans un souci d'égalité et de justice. Durant mes 20 premiers mois en tant que Président, j'ai compris que je devais travailler de concert avec la population et écouter ses aspirations. Il y aura toujours des groupes qui ne veulent pas perdre leurs privilèges; privilèges qui ont été indûment accordés ou qui leur permettent de se servir de l'État pour faire du commerce au profit de leur famille et non au profit de la grande famille nationale.

J'ai également appris, au cours de ces 20 mois en tant que Président, combien il serait merveilleux de travailler pour la patrie et non pour l'argent. Combien il serait merveilleux de travailler pour ceux dont personne ne s'occupe, pour le peuple. Combien il serait plus facile de collaborer avec des personnes qui n'ont guère de difficultés économiques mais qui néanmoins souhaitent œuvrer pour la patrie et la soutenir de manière solidaire et dans un esprit de complémentarité.

Je voudrais aussi parler aux membres, puisqu'ils sont sans l'ignorer, du problème que nous avons historiquement avec la République sœur de la Bolivie concernant la question de l'accès à la mer. Je veux

vous dire que nous avons désormais posé les fondements d'une certaine confiance; une confiance de peuple à peuple et une confiance de Gouvernement à Gouvernement grâce à la diplomatie des peuples. Nous souhaitons régler les revendications historiques dans un esprit de complémentarité car tous les pays, que ce soit les pays voisins, ceux d'Amérique latine ou ceux du reste du monde, ont besoin d'un tel esprit de complémentarité s'ils entendent résoudre leurs problèmes et ceux de leur population et de leur nation. La complémentarité me semble être un principe très important, et c'est pourquoi nous continuerons d'œuvrer en faveur de l'humanité.

Pour terminer – parfois la lumière rouge sur cette tribune rend nerveux, mais qu'importe –, je voudrais dire que ces types d'événements qui s'appuient sur la participation de tous, nous permettent d'apprendre encore et toujours, car ils représentent la meilleure école qui soit. Pour cela, nous devons parler clairement, nous devons parler en toute sincérité et sans masquer la vérité, contrairement à ce que nous faisons quand nous ne parlons que des effets des problèmes qui frappent l'humanité et non de leurs causes. Dans ce contexte, je voudrais dire qu'il est impératif de changer nos modèles économiques et d'éliminer le capitalisme.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Bolivie de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Evo Morales Ayma, Président de la République de Bolivie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Václav Klaus, Président de la République tchèque

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République tchèque.

M. Václav Klaus, Président de la République tchèque, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Václav Klaus, Président de la République tchèque, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Klaus (République tchèque) (*parle en anglais*) : Permettez-moi, Monsieur le Président, de vous féliciter pour votre élection à la présidence de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale. Je voudrais également souhaiter la bienvenue au très respecté Secrétaire général à la première session de l'Assemblée depuis son entrée en fonctions.

Je voudrais commencer mon propos en disant que mon pays est fier d'être l'un des pères fondateurs de l'Organisation des Nations Unies dans sa forme actuelle. La République tchèque, qui a succédé à l'État de la Tchécoslovaquie, a participé activement à toutes les activités de l'ONU dans le passé et elle continuera de le faire à l'avenir. Nous avons pris part non seulement aux travaux de l'ONU mais également à ceux des institutions et organismes spécialisés des Nations Unies, tels que l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et de bien d'autres encore. Nous avons toujours appuyé les grandes initiatives visant à accroître la stabilité et la prospérité dans le monde.

Je suis fier de confirmer ici que la République tchèque a l'ambition d'être élue membre non permanent du Conseil de sécurité pour la période 2008-2009. Je crois que nous inspirons confiance à la majorité des États Membres et que nous méritons leur voix. Nous sommes convaincus d'avoir déjà fait la preuve de notre attachement à la liberté, à la démocratie, à la coopération internationale, au développement économique et au respect de la souveraineté des pays qui appartiennent à la communauté des nations. Mon pays a déjà siégé au Conseil de 1994 à 1995. Nous y avons donné le meilleur de nous-mêmes. Nous y avons fait preuve de fiabilité et d'une volonté de travailler d'arrache-pied. Je peux assurer l'Assemblée que nous comptons faire encore mieux.

Nous avons toujours reconnu la responsabilité principale du Conseil de sécurité dans le maintien de la paix et de la sécurité. Depuis les années 90, la République tchèque a participé à plus de 20 missions de maintien de la paix des Nations Unies et autres opérations mandatées par l'ONU dans les Balkans, en Asie et en Afrique. Nous croyons profondément dans la prévention et dans le règlement pacifique des

différents et des conflits, ainsi qu'en témoigne notre propre comportement et la dissolution pacifique de la Tchécoslovaquie en 1992. Ces dernières années, nous avons également accru notre aide publique au développement.

Dans les 18 dernières années, la République tchèque a connu un développement dynamique radical, qui a été rendu possible par la chute du communisme et par notre abandon rapide de son système politique, social et économique oppresseur, inhumain et inefficace. Notre stratégie de transformation, fondée sur l'acceptation du pluralisme politique, de la démocratie parlementaire et de l'économie de marché, a été couronnée de succès.

Un autre élément important qui a donné de l'élan à notre développement a été notre rapprochement de l'Union européenne et finalement notre adhésion à cette dernière il y a trois ans. Aujourd'hui, la République tchèque est un membre à part entière de l'Union européenne, dont elle assumera la présidence au cours du premier semestre 2009. L'Assemblée se félicitera peut-être de savoir que le slogan de la présidence tchèque sera « L'Europe sans barrières ». Nous entendons ainsi encourager l'élimination des barrières à la fois internes et externes de l'Union européenne. Je soutiens totalement cette notion, car je suis fermement convaincu de la nécessité d'éliminer toutes les barrières qui freinent le progrès économique, en particulier dans les pays en développement.

Nous estimons que l'ONU est une plateforme extrêmement importante et, à vrai dire, irremplaçable. Elle n'a pas d'équivalent dans le monde actuel. C'est une plateforme de rencontres et de négociations, de dialogue et, en définitive, d'entente permettant aux nations qui partagent des valeurs et des positions politiques identiques ou similaires d'adopter des traités. Cette instance unique se fonde sur la pluralité des vues de ses 192 pays Membres et sur un respect mutuel de positions parfois divergentes. L'ambition de l'ONU n'est pas, et ne devrait jamais être, la quête d'une vision obligatoire et unique que certains d'entre nous imposeraient à ceux qui ne la partagent pas.

Si j'ai employé le terme « plate-forme », ce n'est ni un hasard, ni dans le vide. En choisissant ce terme, je m'oppose implicitement à l'autre notion, celle de gouvernance mondiale, qui s'appuie sur le concept indéfendable que le monde pourrait être gouverné, pensé, contrôlé, géré et même planifié à l'échelle globale. Une telle aspiration est pour nous à jamais

inacceptable. C'est une ambition fondée sur un abus de raison et sur de prétendues connaissances. La démocratie, c'est autre chose.

Certains d'entre nous préfèrent l'efficacité opérationnelle – ou la capacité d'agir – de l'organisation à la reconnaissance de l'existence de points de vues différents. Ils veulent prendre des décisions de façon plus aisée et rapide. Notre passé communiste nous dit que nous ne devrions pas procéder de la sorte. Nous souhaitons également que l'Organisation des Nations Unies soit raisonnablement opérationnelle mais nous sommes tout à fait contre si cela doit se faire aux dépens des États Membres individuels. Nous devons respecter les vues des pays individuels indépendamment de leur taille. Il est essentiel que chaque État membre ait un statut égal et que sa voix ne soit pas ignorée.

Nous devons aller de l'avant. L'Organisation des Nations Unies a besoin de changements. Nous soutenons la réforme de l'ONU car l'Organisation devrait refléter la situation actuelle du monde plus que la situation de l'époque de sa création. Certains changements sont inévitables et nous devrions en discuter sérieusement.

À notre grand regret, dans le monde d'aujourd'hui, nous sommes témoins de nombreux cas de manque de liberté et de démocratie. Notre tâche pour l'avenir consiste à diminuer l'occurrence de ces cas. Cependant, je ne vois pas et n'entends pas les mots « liberté » et « démocratie » aussi souvent qu'ils le méritent. Nous entendons d'autres mots plus fréquemment, à savoir, entre autres, aide, initiatives et interventions gouvernementales, justice sociale, droits positifs, environnement, ressources, climat, règlement de problèmes, réaction face aux menaces et défis mondiaux.

Ici, nous devons être très circonspects. Nous devons appuyer des activités sérieuses et non des programmes qui, lorsqu'ils sont appliqués, entravent le développement local. Nous devons utiliser les ressources naturelles efficacement et protéger l'environnement mais pas d'une manière qui limite l'activité humaine et nuit au développement économique. Nous contribuerions plus au développement mondial en réduisant les barrières qu'en fournissant une aide conditionnelle. La réduction du protectionnisme et des subventions à l'exportation constitue une manière bien plus efficace d'aider les pays en développement que tout autre moyen. Il ne faut

pas permettre que les pays en développement soient privés de leur propre croissance économique en raison de fardeaux additionnels qu'ils ne peuvent supporter et qui leur sont imposés.

À la conférence sur les changements climatiques avant-hier, j'ai résolument mis en garde contre l'alarmisme injustifié des activistes du réchauffement planétaire et de leurs partisans dans certains gouvernements et organisations internationales. Mais même ce problème potentiel ainsi que tout autre ne pourra jamais être résolu si l'on ne s'appuie pas sur la liberté, la liberté des marchés, le libre-échange et autres attributs des sociétés libres.

La protection de l'environnement est très importante, mais nous devons être modeste dans nos tentatives de contrôler les complexités du monde. Exploitions le potentiel de l'Organisation le plus possible. Nous devons coopérer, nous écouter les uns les autres, négocier jusqu'à la dernière minute possible et nous comprendre les uns les autres. La République tchèque s'emploie à respecter ces règles.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République tchèque de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Václav Klaus, Président de la République tchèque, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Rafael Correa, Président de la République de l'Équateur

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de l'Équateur.

M. Rafael Correa, Président de la République de l'Équateur, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président Correa (*parle en espagnol*) : Je voudrais commencer ma déclaration en rappelant l'engagement de lutter contre la pauvreté, en vigueur depuis septembre 2000, lorsque 189 pays ont signé la déclaration du Millénaire qui contenait les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Dans cette déclaration, nous nous sommes engagés à atteindre en 2015 certains objectifs fondamentaux sur la voie du développement humain. Aujourd'hui, représentant un gouvernement qui a déclaré en Équateur une révolution

citoyenne, démocratique, éthique et nationaliste, nous souhaitons présenter quelques réflexions critiques sur le concept même des OMD, leurs limitations et les dangers qu'impliquent des programmes minimaux de ce type, surtout face aux inégalités sociales et économiques marquées qui existent dans le monde.

La première limitation des OMD est qu'ils constituent un minimum en tant que stratégie pour réduire la pauvreté. Notre objectif est d'aller plus loin que le minimum en approfondissant les objectifs et en intégrant d'autres. Le fait de se concentrer exclusivement sur des besoins minimaux, comme ceux présentés dans les OMD, comporte un risque élevé puisqu'en cherchant à satisfaire nos consciences, nous limitons les aspirations au changement social. Je pense qu'il est juste de dire qu'il existe deux seuils pour caractériser la vie des êtres humains. Le premier seuil concerne les capacités indispensables à la survie des êtres humains dans une société, celles sans lesquelles une vie ne peut même pas être qualifiée d'humaine. Le second seuil concerne les capacités qui permettent à tout un chacun de se réaliser en tant que personne au sein de cette société. Nous parlons non seulement de subsistance, mais aussi du droit de jouir d'une vie digne d'être vécue.

Nous pensons qu'avoir comme objectif de vivre avec un dollar et un cent par jour pour soi-disant surmonter l'extrême pauvreté ou éviter de mourir prématurément, comme on pourrait le déduire des OMD, ne signifie pas mener une vie digne. Le développement de politiques publiques dans un pays qui aspire à un changement radical, comme c'est le cas de l'Équateur, ne peut se satisfaire d'atteindre des objectifs minimaux. Manifestement, éviter la mort prématurée de garçons et de filles ou de femmes enceintes constitue un objectif incontestable. Néanmoins, en se basant sur cet objectif-là, nous courons le risque d'accepter le fait que la vie humaine est simplement un processus de résistance, dont la finalité est de prolonger de quelques heures la vie d'un être humain.

En conséquence, nous proposons des objectifs communs qui concernent non seulement les conditions minimales de vie, mais également les avantages sociaux maximaux. Par exemple, nous considérons qu'il est possible de partager des identités diverses, de construire et de récupérer des espaces publics, de garantir l'accès à la justice, d'avoir un travail qui garantisse le droit d'assurer sa propre subsistance, de prendre le temps de se consacrer à la contemplation, à

la création artistique et à la détente, objectifs qui figurent déjà dans le plan national de développement que le Gouvernement équatorien a mis en œuvre.

De cette façon, nous renonçons à l'idée que le présent est une pure fatalité historique à laquelle nous nous soumettons en cherchant des principes minimaux manifestement élémentaires. Plus encore, la perspective de se conformer à des principes minimaux suppose aussi la légitimation, et ceci est très grave, de la réalité que nous vivons, étant donné que ces principes minimaux ne cherchent pas à bouleverser les distances ni les rapports de pouvoir entre les sujets ni entre les sociétés. Cela signifie que nous sommes également favorables à la reconnaissance d'une dignité égale pour tous les êtres humains. Concéder à certaines personnes des principes minimaux doit être, tout au plus, un objectif préliminaire et temporaire, mais il ne doit jamais être considéré comme un *modus operandi* de la politique publique, étant donné que cela suppose que le bénéficiaire se trouve dans une situation d'infériorité face aux autres. En d'autres mots, cela implique de renoncer à sa dignité humaine identique à celle des autres. De fait, ce n'est pas un hasard si les bureaucraties internationales, comme la Banque mondiale, proposent toujours de rédiger des rapports sur la pauvreté, mais jamais il ne leur est venu à l'esprit de rédiger des rapports sur l'inégalité.

C'est pourquoi la meilleure stratégie pour réduire avec dignité la pauvreté consiste peut-être à réduire toutes les distances sociales, économiques, territoriales, environnementales et culturelles. Ainsi, l'un des objectifs principaux du Gouvernement est de réduire les inégalités dans un cadre de développement endogène, d'inclusion économique et de cohésion sociale et territoriale au plan tant interne que mondial. De la même manière, nous nous efforçons d'imposer en Équateur le respect des droits de l'homme et des valeurs universelles. Par ailleurs, la longue et triste nuit néolibérale a recommandé, dans une perspective existentielle avec les conséquences découlant de l'absolutisme du marché, des programmes sociaux qui ont fini par fragmenter la société en autant de parties que de groupes sociaux existants.

Cependant, un projet national et un changement dans les relations de pouvoir au sein d'une société ne signifient pas que tous les fragments vont former un tout, parce que l'on prétend que, par le hasard du destin, ils ont désormais un sens, sont cohérents et peuvent être réunis comme les pièces d'un puzzle, même si certaines de ces pièces manquent. Il est

indispensable d'élaborer un projet commun, qui doit être constamment reconçu et qui a justement pour objectif que nous voulions tous faire partie de ce tout.

C'est pourquoi, en Équateur, nous élaborons le plan national de développement de façon démocratique, parce que nous comprenons que sans la participation de tous aux décisions fondamentales de la société, aucun pays ne pourra légitimer ni rendre plus efficaces ses décisions publiques. En somme, il faut changer une pratique politique qu'utilisent les secteurs traditionnels, avec leur technocratie et leur élitisme, pour rendre la parole et la capacité d'action à qui de droit : les parties prenantes et les bénéficiaires des politiques publiques.

En outre, je voudrais signaler que les objectifs du Millénaire pour le développement souffrent d'une vision de développement attachée aux critères de consommation et d'une stratégie liée aux processus de libéralisation économique. Notre vision du développement est très différente. Nous entendons par développement la garantie d'un bon niveau de vie pour tous, dans la paix et l'harmonie avec la nature et la perpétuation sans limite des cultures humaines. En ce sens, nous sommes particulièrement heureux que l'Assemblée ait amplement débattu des effets dévastateurs et injustes des changements climatiques.

L'Équateur a soumis une proposition concrète et innovante pour contribuer à réduire les émissions de dioxyde de carbone et assurer la conservation de la biodiversité grâce à notre projet Yasuni-ITT. L'initiative prévoit l'engagement de ne pas exploiter quelque 920 millions de barils de pétrole, et ainsi d'éviter l'émission d'environ 111 millions de tonnes de carbone, provenant de la consommation de combustibles fossiles. Cependant, la conséquence sera que nous ne recevrons plus des investissements considérables et près de 720 millions de dollars par an, somme très importante pour l'économie équatorienne.

Nous sommes disposés à faire cet immense sacrifice, mais nous demandons à la communauté internationale de faire de même, et principalement aux pays développés, principaux déprédateurs de la planète, ainsi qu'une compensation minimale pour les avantages environnementaux que nous générons. Cela serait un exemple extraordinaire d'action collective mondiale, passant de la théorie à des faits concrets, à la pratique, action collective qui permettrait non seulement de réduire le réchauffement planétaire, ce qui serait profitable à toute la planète, mais également

d'inaugurer une nouvelle logique économique pour le XXI^e siècle, en vertu de laquelle la production de valeur est rétribuée, et non pas seulement la production de marchandises.

S'agissant de cultures, nous nous félicitons également que l'Assemblée générale des Nations Unies ait adopté il y a quelques jours la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (résolution 61/295), dont l'Équateur est un coauteur très actif, instrument qui a attendu son adoption pendant plus de 20 ans et qui sera la charte fondamentale pour la protection des droits de l'homme de nos peuples autochtones.

Enfin, cette qualité de vie dont nous parlons présuppose également que les libertés, perspectives et possibilités réelles des individus se multiplient. En ce sens, le paradoxe immoral en vertu duquel, d'une part, on encourage, au niveau mondial, la libre circulation des marchandises et des capitaux à la recherche de la plus grande rentabilité, mais, d'autre part, on pénalise la libre circulation des personnes qui cherchent un travail digne, est tout simplement intolérable, tout simplement inacceptable du point de vue éthique.

Pour le Gouvernement équatorien, il n'existe pas d'êtres humains illégaux, ça n'existe pas, et les Nations Unies doivent insister sur ce point. Des êtres humains illégaux, ça n'existe pas. C'est inadmissible. Nous œuvrons activement pour promouvoir un changement dans les politiques migratoires internationales honteuses, principalement des pays de ce qui est appelé le premier monde, sans oublier bien entendu que notre plus grande responsabilité est la construction d'un pays qui offre les garanties d'une vie digne, mécanisme qui permettra d'éviter l'exode forcé dû à la pauvreté et à l'exclusion.

Nous ne devons pas nous laisser aveugler par ceux qui proclament la fin des idéologies, la fin de l'histoire. Les secteurs conservateurs veulent nous faire croire que nous vivons dans le meilleur des mondes et qu'il faut abandonner toute tentative de changement, toute tentative de construire notre propre identité individuelle et collective, toute tentative de construire notre propre histoire. Face à cette conception du monde, mesquine et présomptueuse, nous affirmons qu'il est possible de mener à bien une action collective, consciente et démocratique pour diriger nos vies et organiser la société mondiale d'une autre façon, avec un visage plus humain. Notre concept du développement nous oblige à nous reconnaître, à nous

comprendre et à nous valoriser les uns les autres, de manière à pouvoir se réaliser soi-même et à construire un avenir partagé. C'est à la construction de ce monde, de ce rêve, que l'Équateur veut inviter l'Assemblée.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de l'Équateur de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Rafael Correa, Président de la République de l'Équateur, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Lech Kaczyński, Président de la République de Pologne

Le Président : L'Assemblée va entendre une allocution du Président de la République de Pologne.

M. Lech Kaczyński, Président de la République de Pologne, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Lech Kaczyński, Président de la République de Pologne, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Kaczyński (*parle en polonais; texte anglais fourni par la délégation*) : Pour commencer, je souhaite présenter mes respects et exprimer ma gratitude à M^{me} Haya Rashed Al-Khalifa, qui a présidé la soixantième et unième session de l'Assemblée générale. J'adresse aussi mes sincères félicitations à son successeur, M. Srgjan Kerim, Président nouvellement élu de l'Assemblée générale à sa soixante-deuxième session.

La présente session montre on ne peut mieux que nous vivons dans un monde de contradictions et d'approches multiples des problèmes fondamentaux auxquels l'humanité est confrontée aujourd'hui. On peut dire que ce que certains tenaient pour évident après la chute du communisme en 1989, dans laquelle les cercles universitaires ont vu la fin de l'Histoire, ne s'est pas réalisé. L'Histoire est pleine de contradictions de la sorte, qui tiennent avant tout aux inégalités de développement économique entre les pays et les régions. L'écho de ces inégalités retentit chaque année dans cette salle et nous l'avons entendu aujourd'hui aussi.

Le problème est étroitement lié à une question qui a été évoquée ces derniers jours durant l'événement de haut niveau sur le changement climatique. Je remercie le Directeur général d'avoir organisé cet événement. Le réchauffement climatique est l'un des thèmes centraux de la présente session. Le problème peut être examiné sous plusieurs angles.

Premièrement, comme l'a noté le Président de la République tchèque, M. Václav Klaus, les causes du réchauffement de la planète ne sont pas évidentes. Il y a débat sur la question. Dans mon pays, certains défendent la théorie selon laquelle le changement climatique n'est pas dû aux activités humaines, mais ils sont une minorité. La plupart des spécialistes de la question soutiennent que les activités économiques de l'homme, en particulier la production de dioxyde de carbone, sont à l'origine du changement climatique, dont de nombreux intervenants ont fait une description saisissante ces deux derniers jours.

Les problèmes et les efforts faits pour les résoudre sont intrinsèquement liés aux contradictions du monde dans lequel nous vivons. Quand la première convention sur le climat a été adoptée il y a une douzaine d'années, on pensait que les pays développés étaient les principaux responsables des émissions de dioxyde de carbone, mais les choses ont beaucoup changé depuis. À de nombreux égards, elles se sont améliorées. Deux des plus grands pays de la planète, la Chine et l'Inde, ont entamé une croissance dynamique. Cette croissance a sans conteste entraîné une augmentation des émissions de dioxyde de carbone, qui contribuent au réchauffement climatique.

Comment résoudre le problème? Le Protocole de Kyoto signé en 1997 définit trois méthodes, dont deux contribueraient essentiellement à réduire les émissions de dioxyde de carbone dans les pays très développés, la troisième étant la seule à encourager dans une certaine mesure les pays moins avancés à réduire leurs émissions. Le Protocole de Kyoto a donné des résultats importants, mais ils ne résolvent pas tout et le Protocole n'a pas été ratifié par tous les pays. De nombreux États puissants ne l'ont pas adopté. Quoi qu'il en soit, il ne sera plus en vigueur après 2012.

Ainsi, le monde est confronté à un nouveau problème. D'un côté, comme représentant d'un pays développé, bien que ce ne soit pas l'un des plus avancés, je tiens à souligner qu'on ne peut pas limiter le droit des pays moins nantis à se développer. D'un autre côté, nous devons avancer dans la solution des

problèmes à l'examen. Nous devons donc chercher le meilleur moyen de faire des progrès.

Je suis d'accord avec ceux qui soutiennent, quel que soit le pays qu'ils représentent, que le problème ne peut pas être résolu exclusivement par des méthodes fondées sur la recherche d'un profit et l'idée que tous les biens sont des marchandises, autrement dit, par le recours à des instruments purement économiques. L'économie de marché est le moyen le plus efficace de stimuler la croissance économique et de favoriser le bien-être général, comme l'atteste l'échec du système communiste. Toutefois, la loi du marché ne peut être le seul principe qui gouverne non seulement l'économie, mais la vie sociale et les relations internationales. À cet égard, comme je l'ai fait l'an dernier, j'appelle de mes vœux une bien plus grande solidarité. Si les pays très développés n'apportent pas une aide de grande ampleur aux pays qui se développent rapidement ou qui espèrent se développer plus vite, les chances de succès sont nulles.

En quoi cette aide devrait-elle consister? Avant tout en un transfert de technologie qui permettrait de réduire les émissions. Le monde dispose-t-il aujourd'hui d'organisations régionales qui pourraient pourvoir à un plus large transfert de ressources entre les pays? Oui, ces pays et ces organisations existent, comme l'Union européenne (UE), qui atteste de l'existence de tels cadres. Bien sûr, l'UE s'occupe du développement et de la lutte contre les changements climatiques de manière globale, mais elle peut, à cet égard, servir d'exemple. C'est un modèle qui doit être repris, là où c'est possible, à l'échelon mondial. Il s'agit de savoir qui peut se charger d'organiser une telle solidarité internationale. L'expérience des six dernières années montre qu'il n'existe qu'une seule organisation en mesure de le faire, celle-là même où nous menons nos débats aujourd'hui, l'ONU.

Mais pour parvenir à cet objectif, l'ONU doit être réformée en profondeur. La Pologne n'a cessé de plaider en faveur d'une telle réforme. L'idée principale qui la sous-tend consiste simplement à adapter la structure du système des Nations Unies aux profonds changements géopolitiques subis par la planète au cours des soixante-deux dernières années. Cette question est étroitement liée à celle de la réforme du Conseil de sécurité.

Enfin, je voudrais mentionner certaines expériences menées par mon pays, semblables à celle de la République tchèque, représentée ici aujourd'hui

par M. Klaus. Nous nous sommes affranchis récemment du communisme. Depuis, nous avons connu une réussite économique et, dans la foulée, réduit les émissions de gaz à effet de serre de 30 %. Nous constatons donc que cela est possible. En dépit des obstacles apparents, le problème n'est pas insurmontable.

Alors, quelles méthodes appliquer? D'une part, certaines méthodes de production devraient cesser. De l'autre, nous pouvons encourager le boisement du territoire. En Pologne et dans d'autres pays, cette approche peut donner lieu à des résultats fantastiques. Mais, pour y parvenir, les forêts doivent être gérées par l'État. Je représente un pays qui fonctionne sur la base de l'économie de marché, mais les forêts sont des ressources publiques.

Il y a quelques années, le problème dont nous parlons aujourd'hui était l'une des questions essentielles, mais pas prédominantes. Aujourd'hui, c'est l'un des thèmes phares de l'Union européenne. Aujourd'hui, il est aussi abordé à l'ONU. Je pense que cela s'explique. Cette question doit par conséquent être examinée plus avant.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Pologne de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Lech Kaczyński, Président de la République de Pologne, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Allocution de M. Jens Stoltenberg, Premier Ministre du Royaume de Norvège

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Royaume de Norvège.

M. Jens Stoltenberg, Premier Ministre du Royaume de Norvège, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Jens Stoltenberg, Premier Ministre du Royaume de Norvège, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Stoltenberg (Norvège) (*parle en anglais*) : Il y a deux jours, les dirigeants du monde se sont réunis ici, dans cette salle et ont prononcé d'énergiques déclarations sur la nécessité de s'attaquer d'urgence aux changements climatiques. Nous avons entendu le président du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, M. Pachauri, présenter la preuve irréfutable de l'état du climat mondial. Il a dressé un sinistre tableau de l'état à venir de la planète si l'on ne prend pas de fortes mesures collectives. Nous n'avons pas de temps à perdre.

Il faut impérativement que nous parvenions à un accord général post-Kyoto. Le nouvel accord doit s'appuyer fermement sur l'ONU et inclure tous les grands pays émetteurs ainsi que tous les principaux secteurs d'activités. Lorsque nous nous réunirons à Bali en décembre, nous devons convenir d'un programme pour les négociations à venir.

Les pays industrialisés sont particulièrement responsables de l'état actuel de notre atmosphère. Aussi doivent-ils assumer une responsabilité particulière dans la réduction des émissions mondiales de gaz à effet de serre à un niveau viable. Nous devrions nous fixer pour objectif à long terme d'éviter que la hausse de température dépasse de plus de deux degrés Celsius le niveau de l'époque préindustrielle.

Relever le défi que nous posent les changements climatiques est à notre portée. Toutefois, il faudra que notre action soit forte et cohérente. Nous devons, partout dans le monde, inciter énergiquement le secteur privé à réduire ses émissions. C'est pourquoi il est essentiel de fixer un prix aux émissions de carbone et développer un marché des émissions.

Il y a plusieurs années, je comptais parmi les 189 chefs d'État et de gouvernement signataires de la Déclaration du Millénaire. Nous avons pris l'engagement de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) de l'ONU. Mais, à moins de redoubler d'efforts, nous ne tiendrons pas les promesses que nous avons faites aux peuples du monde. Nous sommes particulièrement en retard pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) qui portent sur la santé maternelle et infantile. Près de 10 millions d'enfants meurent chaque année avant l'âge de cinq ans. Nombreuses sont les vies qui peuvent être sauvées grâce à des vaccins peu onéreux et efficaces.

La Norvège participe aux travaux de l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (GAVI)

depuis son lancement en 2000. Cette alliance est déjà parvenue à sauver plus de deux millions de vies. Mais il nous faut aller au-delà de la vaccination.

Chaque année, deux millions de nourrissons meurent avant que le soleil ne se couche sur leur premier jour de vie. Les quatre millions de nouveau-nés qui décèdent au cours de leur premier mois pourraient survivre s'ils étaient allaités au sein et s'ils avaient accès à des antibiotiques et à du personnel soignant. Cela ne concerne pas seulement les nouveau-nés, mais aussi leurs mères. Un demi-million de femmes meurent chaque année des suites d'un accouchement. Des mesures simples et abordables peuvent sauver des millions de vies.

La Norvège, en coopération avec d'autres gouvernements, des organismes et la société civile a lancé aujourd'hui une campagne mondiale dont le but est précisément de sauver des millions de vies. L'idée maîtresse de cette campagne est d'organiser et de financer la survie; de veiller à ce que le personnel soignant traite un plus grand nombre de patients et fasse moins de travail administratif; de transformer le mécanisme de financement pour que la prise en charge des patients devienne une source de revenus plutôt qu'un coût pour les systèmes de santé. Nous lançons aujourd'hui une campagne de sensibilisation à l'intention des femmes et des enfants pour que notre message parvienne aux quatre coins du monde. J'ai également le plaisir d'annoncer que nous mettons en place un réseau de dirigeants mondiaux chargé de veiller à ce que l'on accorde effectivement la priorité aux femmes et enfants. Je voudrais également annoncer aujourd'hui que la Norvège s'est engagée à verser 1 milliard de dollars sur 10 ans pour appuyer les objectifs du Millénaire pour le développement consacrés à la santé infantile et maternelle.

La campagne mondiale que nous lançons aujourd'hui se fonde directement sur les recommandations présentées par le Groupe de haut niveau sur la cohérence de l'action du système des Nations Unies, que j'ai eu le privilège de présider avec mes collègues du Pakistan et du Mozambique.

Nous avons besoin d'une ONU forte et efficace; nous avons besoin d'une ONU qui obtient des résultats; nous avons besoin d'une ONU qui réalise les objectifs du Millénaire pour le développement. Relever ces défis constituait le mandat du Groupe. Le Groupe a tenu des réunions dans de nombreuses régions du monde, et a écouté des pays, des groupes régionaux, des groupes de

citoyens, des organisations de bénévoles et de nombreux particuliers. En novembre dernier, nous avons présenté notre rapport (A/61/583) et nos recommandations au Secrétaire général. Ils constituent une tentative honnête de renforcer la capacité de l'Organisation de donner toute sa mesure. Au cœur de notre rapport, nous avons recommandé que soit créée « une entité unique » au niveau du pays dotée d'une direction, d'un seul programme, d'un seul budget et, le cas échéant, dont les bureaux soient regroupés dans des locaux uniques. De même – autre mesure toute aussi importante pour une ONU plus performante – nous avons besoin d'un système de gestion plus rigoureux au Siège. Le Conseil des Nations Unies pour le développement durable vise précisément cet objectif.

Le Groupe s'est mis au travail, animé d'ambitions mues par un sens des responsabilités, sachant que nos mandats les plus importants ne sont pas l'ONU elle-même, mais les millions de personnes qui ne jouissent ni de la prospérité ni de la liberté que la plupart d'entre nous considèrent comme allant de soi. Ce sont ces personnes, dont les conditions de vie ont donné lieu aux objectifs du Millénaire pour le développement, qui, en ce moment même, se demandent comment elles vont survivre un jour de plus; c'est pour ces indigents et ces déshérités que nous devons avoir une ONU efficace, bien dirigée et bien financée, qui demeurera une source d'espoir mondiale.

C'est pour cela que nous avons l'obligation d'examiner sous un jour nouveau la manière dont nous avons construit une ONU fragmentée, qui risque d'être affaiblie, marginalisée et moins pertinente. Nous avons œuvré avec le système des Nations Unies pour éradiquer des maladies telles que la variole, et pour venir à bout de régimes répressifs tels que l'apartheid. Et nous poursuivrons notre lutte pour éliminer la pauvreté, la mortalité infantile, les tortures et les traitements inhumains et dégradants – et pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.

De nos jours, de plus en plus de personnes échappent à la pauvreté. Nous n'avons jamais disposé d'autant de capacités pour combler les fossés qui nous séparent, mais nous ne pouvons pas laisser la communauté internationale gaspiller ses ressources ou œuvrer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement d'une manière qui ne soit pas assez efficace et gratifiante. Nous devons centrer notre travail, mesurer nos résultats et démontrer que le développement, tel qu'il est conçu par l'ONU, produit de grands dividendes.

C'est pour cela que nous devons faire preuve d'ouverture d'esprit, en reconnaissant que la position la plus radicale que nous puissions prendre est l'inaction. Je me félicite de constater les progrès réalisés dans les huit pays pilotes, là où le modèle « d'entité unique » est mis en œuvre dans la pratique. Je me félicite également de constater que ces pays ont adopté des modèles et processus différents au titre de « l'entité unique » qui sont adaptés à la situation spécifique de chaque pays. Cela prouve qu'il n'existe pas de modèle unique.

Les fonds et programmes des Nations Unies œuvrant sur le terrain réagissent déjà. De plus en plus, nous voyons une meilleure coordination et une direction renforcée. Je félicite les organismes des Nations Unies qui ont adopté les nouveaux principes directeurs, et je lance un appel aux autres pour qu'ils leur emboîtent le pas.

Le rapport du Groupe des Nations Unies montre la voie à suivre. L'ONU n'est pas en panne, mais elle a besoin d'un entretien. Le Groupe n'a donc pas proposé de changements révolutionnaires. Nous avons plutôt présenté des mesures pragmatiques, réalisables et efficaces, qui se fondent sur les orientations des décisions déjà prises par les États Membres. Il convient de mettre en place d'urgence de nouveaux mécanismes en faveur de l'égalité des sexes. J'exhorte les États Membres à faire montre de la vision et des qualités de direction requises. Ce sera une tâche importante pour l'Assemblée générale.

La Norvège s'enorgueillit d'être un ami de l'ONU. Nous appuyons les solutions multilatérales aux problèmes communs, mais un véritable ami ne s'abstient pas de s'exprimer lorsque des changements et des améliorations sont nécessaires. Nous croyons en la coopération internationale pour le développement; nous croyons dans une ONU forte et efficace; nous aimerions donc réformer l'ONU.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre du Royaume de la Norvège de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Jens Stoltenberg, Premier Ministre du Royaume de la Norvège, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Lawrence Gonzi, Premier Ministre de la République de Malte

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République de Malte.

M. Lawrence Gonzi, Premier Ministre de la République de Malte, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Lawrence Gonzi, Premier Ministre de la République de Malte, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Gonzi (Malte) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord vous adresser mes félicitations, Monsieur le Président, à l'occasion de votre élection à la présidence de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale. Je suis convaincu que vous saurez guider l'Assemblée générale tout au long de ses importantes délibérations et face aux défis auxquels elle est confrontée. Je vous assure de mon plein appui et de celui de la délégation maltaise.

Je tiens également à saisir cette occasion pour remercier, au nom de la délégation maltaise, la Présidente de l'Assemblée générale à sa soixante-deuxième session, Cheikha Haya Rashed Al-Khalifa, pour le travail inlassable qu'elle a réalisé en vue de faciliter un dialogue constructif entre tous les États Membres de l'ONU.

Une fois de plus, l'Assemblée générale se réunit pour examiner des questions internationales chères aux populations du monde, et en débattre. Nous sommes préoccupés par la vie et la survie de ceux qui ne peuvent faire entendre leur voix face aux injustices, au sous-développement, aux violations des droits de l'homme, à la discrimination fondée sur le sexe, à la pauvreté, au travail des enfants et à la dégradation de l'environnement.

Malte applaudit les efforts déployés par le Secrétaire général Ban Ki-moon qui, depuis sa prise de fonctions, contribue de manière importante à la mise en place d'un monde plus sûr, qui est notre « affaire à tous ».

Le défi que représentent les changements climatiques mondiaux, en particulier le réchauffement de la planète, me conduit à faire quelques observations sur cette menace environnementale et ses graves conséquences économiques et sociales qui entraveront les progrès sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Je suis très fier du fait qu'il y a presque 20 ans, en 1988, mon pays, Malte, a appelé l'attention sur les graves répercussions des

changements climatiques par le biais d'une initiative qui a poussé l'Assemblée générale à déclarer que « les changements climatiques sont un sujet de préoccupation pour l'humanité toute entière ». Cette initiative a finalement abouti à l'adoption de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de son Protocole de Kyoto.

Je note avec satisfaction la remarquable participation à la réunion de haut niveau qui s'est tenue lundi dernier. Le Secrétaire général a souligné sans équivoque le défi que doit aujourd'hui relever la communauté mondiale, en déclarant :

« Il s'est passé bien des choses depuis lors. Mais la tâche fondamentale demeure inchangée, et n'a fait que gagner en urgence. Je suis pour ma part convaincu que les changements climatiques, et notre réaction, seront ce qui nous définira nous, définira notre ère, et définira finalement ce que nous laisserons aux générations futures ». *(Communiqué de presse AG/10619)*

Les phénomènes météorologiques extrêmes résultant du réchauffement de la planète ont des effets désastreux sur les populations locales : l'ouragan Dean, par exemple, l'Assemblée s'en souvient, a dévasté les économies et infrastructures des États insulaires de la Dominique, Sainte-Lucie, la Jamaïque, la Martinique et la Guadeloupe, ainsi que d'autres États insulaires du Pacifique et des Caraïbes. Tout cela nécessite que l'ONU renforce son rôle central dans la gestion des catastrophes naturelles.

Malte estime que la question des changements climatiques et de leurs répercussions doit être traitée de façon plus collective et concertée parmi toutes les institutions et organisations internationales. Il est impératif que tous les acteurs concernés par la réduction des risques liés au climat adoptent une position unifiée sur une stratégie et une action visant à accroître la résistance des pays touchés en renforçant leurs capacités à faire face et s'adapter aux conséquences néfastes des changements climatiques.

Malte estime également que l'ONU doit établir un mécanisme qui, par l'intermédiaire de l'Assemblée générale, produira des rapports sur les activités menées dans le domaine des changements climatiques au cours des 20 dernières années et proposera des éléments de réflexion pour une éventuelle stratégie mondiale à venir qui évite l'approche fragmentée actuelle et tienne particulièrement compte des besoins des petits États insulaires.

Cet effort, nous le devons aux générations actuelle et futures. Malte attend avec intérêt les décisions qui seront prises au sommet de Bali de décembre prochain et qui, nous en sommes convaincus, orienteront et accéléreront les initiatives menées dans le cadre des Nations Unies pour trouver un accord sur une stratégie mondiale, à la fois globale, efficace, équitable et urgente, visant à limiter les changements climatiques et à s'adapter à leurs effets.

D'ici quelques semaines, Malte et la communauté internationale célèbreront le quarantième anniversaire de l'initiative, également lancée par mon pays, sur le droit de la mer, initiative qui, 15 ans plus tard, a vu l'adoption de la Convention des Nations Unies, déclarant le fond des mers et leur sous-sol patrimoine commun de l'humanité. Quarante ans après le lancement de l'initiative maltaise et 25 après l'adoption en 1982 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, nous pouvons affirmer sans risque que ce concept pourrait également s'appliquer avec succès à l'environnement mondial, en sachant que ce bien inestimable appartient à tous les êtres humains de la planète. L'environnement est notre espace commun, notre patrimoine commun et, en tant que tel, notre préoccupation globale. En tant qu'États Membres de l'Organisation des Nations Unies, nous devons travailler ensemble à protéger et améliorer ce bien précieux.

Le maintien d'une attention particulière au dialogue, à la paix, à la stabilité et à la prospérité autour de la Méditerranée et au Moyen-Orient est l'un des principaux objectifs de la politique étrangère maltaise. Avec d'autres États membres de l'Union européenne et nos voisins méditerranéens, Malte continuera de faire siens les appels lancés pour créer les conditions nécessaires au renforcement de la paix et de la coopération dans la région. La participation de Malte au partenariat euro-méditerranéen de Barcelone, au sommet Cinq plus cinq, au Forum méditerranéen, à l'Assemblée parlementaire Euro-Med et à l'Assemblée parlementaire de la région méditerranéenne complète sa vocation méditerranéenne, son attachement à la région et la compréhension qu'elle en a depuis bien longtemps. Malte est fière d'accueillir le siège de la nouvelle Assemblée parlementaire de la région méditerranéenne, qui se réunira pour la première fois dans mon pays au mois de novembre, donnant ainsi une nouvelle dimension aux discussions relatives aux affaires méditerranéennes.

Le Moyen-Orient, avec à son centre la question palestinienne, est proche des affaires méditerranéennes dans l'ordre des priorités. Malte compte maintenir, comme elle le fait maintenant depuis de nombreuses décennies, son appui aux efforts déployés pour instaurer une paix durable au Moyen-Orient. Nous sommes inquiets des répercussions économiques et sociales sur les conditions de vie des Palestiniens. Nous restons préoccupés par la sécurité de l'État d'Israël et du peuple israélien. Nous sommes troublés par la violence qui se poursuit entre Israéliens et Palestiniens, de même qu'entre Palestiniens, violence qui continue à faire de nombreuses victimes dans les deux camps. Malte persistera à travailler avec les Nations Unies et les parties concernées en faveur d'une solution prévoyant deux États à la question israélo-palestinienne. Elle appuie la décision du Premier Ministre Olmert et du Président palestinien Abbas de se rencontrer régulièrement dans le cadre de leur recherche d'une solution durable. Nous nous réjouissons également de la nomination de l'ancien Premier Ministre britannique Tony Blair comme Représentant spécial du Quatuor, et nous saluons l'initiative du Président Bush de convoquer une grande réunion sur la question en novembre de cette année.

La protection des droits de l'homme dans le monde entier est l'un des fondements de notre Organisation. La première année d'existence du Conseil des droits de l'homme a vu la conclusion réussie de son processus de consolidation institutionnelle. Malte prédit que l'examen périodique universel deviendra un mécanisme efficace d'anticipation permettant une évaluation de la situation des droits de l'homme dans les États Membres, et encourageant aussi ces derniers à faire davantage.

Malte se félicite de l'adoption de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones par l'Assemblée générale (résolution 61/295). La promotion et la protection des droits de l'homme sont intimement liés au droit à la vie. Malte estime que l'abolition de la peine de mort améliorerait le respect de la protection du droit à la vie. Elle accueille également avec satisfaction la décision du Secrétaire général de nommer un Conseiller spécial pour la prévention du génocide, avec la « responsabilité de protéger » et un mandat élargi pour couvrir aussi les cas d'atrocités commises à grande échelle.

Cette année marque le dixième anniversaire du Statut de Rome portant création de la Cour pénale

internationale. Malte réaffirme son appui sans réserve à cet organe. Mon pays a l'intention de travailler avec l'ONU et les États parties au Statut de Rome pour veiller à ce que la Cour pénale internationale améliore ses compétences en matière d'administration de la justice, de réconciliation et de promotion de l'état de droit et de la démocratie.

Il y a deux semaines, la communauté internationale s'est jointe à la population de la ville de New York pour commémorer le sixième anniversaire de l'attentat terroriste contre le World Trade Centre. Tout en portant le deuil avec ceux qui ont perdu des êtres chers et avec tout le peuple des États-Unis, nous réaffirmons notre engagement aux côtés des États Membres de l'Organisation des Nations Unies dans la lutte contre le terrorisme. Le succès des négociations sur une convention globale des Nations Unies contre le terrorisme international permettrait de compléter et renforcer la Stratégie antiterroriste mondiale de l'Organisation des Nations Unies et l'Équipe spéciale de lutte contre le terrorisme, mise sur pied par le Secrétaire général, pour affronter la menace que constitue le terrorisme pour la paix et la sécurité mondiales.

Permettez-moi d'aborder un autre sujet. Les souffrances des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et de celles qui recherchent une vie meilleure à l'étranger restent l'une des questions prioritaires pour la communauté internationale. En effet, Malte est depuis un certain temps le témoin de cette tragique migration humaine, provoquée principalement par des conflits internes, la pauvreté et le sous-développement, et ayant pour résultat un vaste afflux de demandeurs d'asile arrivant en situation irrégulière sur notre petit État insulaire – qui, avec 1 200 habitants au kilomètre carré, a l'une des fortes densités de population au monde. L'effet sur nous est par conséquent énorme.

Je voudrais réitérer les appels lancés l'année dernière par Malte en cette même Assemblée, en faveur d'une réponse concertée de la communauté internationale, y compris de l'Organisation des Nations Unies, de ses institutions et organismes, notamment le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, pour que le problème soit abordé de façon appropriée et adéquate. Cette réponse doit en particulier passer par une lutte contre les organisations criminelles qui profitent financièrement de l'immigration illégale tout en mettant en péril la vie des immigrants concernés, et par une aide spéciale aux

pays tels que Malte, qui assument une part disproportionnée du fardeau que représente la réponse à ce phénomène.

Malte espère que le Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement, ainsi que les réunions de suivi, continueront de mobiliser des appuis pour la mise en place d'une réponse institutionnelle globale qui traite de façon complète la problématique des migrations internationales, avec des solutions, je l'espère, fondées sur les valeurs de solidarité, de respect de la dignité humaine et de partage des responsabilités.

Dans un mois, l'ONU accueillera le Dialogue de haut niveau sur le financement du développement, dont l'objectif est de passer en revue les six domaines du Consensus de Monterrey. Le rapport détaillé du Secrétaire général recommande une série de politiques à mettre en œuvre par les États Membres et d'autres parties prenantes, en vue de consolider la croissance économique, le développement durable et le progrès social. Comme le Secrétaire général le souligne à juste titre,

« Le Consensus de Monterrey est un partenariat dont toutes les parties prenantes se sont engagées à assurer comme il convient le suivi de la mise en œuvre des accords conclus et des engagements pris ... et à continuer à établir des parallèles entre les organisations et initiatives de développement, de financement et de commerce ». (A/62/217, par. 127)

Dans ce contexte, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale ont des rôles essentiels à jouer. De plus, la conclusion des négociations sur le programme de Doha pour le développement contribuerait sensiblement au développement durable des pays en développement.

Pour garantir que l'ONU sera mieux à même de mener à bien la mission et les mandats que lui confient

ses principaux organes, il faut accélérer le processus de réforme en cours. Le Sommet mondial de 2005 a conduit à un accord sur un certain nombre de réformes, notamment la nécessité de restructurer les principaux organes de l'ONU, en particulier l'Assemblée générale, le Conseil économique et social et le Conseil de sécurité. Des progrès ont été réalisés, mais je dirais qu'il en reste encore à faire. Malte défend le principe d'une ONU plus forte, représentative de l'ensemble de ses Membres; transparente quant à son rôle et dans ses actions; et efficace et tenue de rendre des comptes dans sa gestion.

C'est aussi dans ce contexte que Malte appuie vigoureusement les efforts visant à renforcer la cohérence au niveau de l'ensemble du système des activités opérationnelles de développement des Nations Unies. La réforme de l'ONU et l'initiative « Unité d'action des Nations Unies » proposée pour les approches par pays sont, pour Malte, deux piliers importants sur lesquels notre Organisation peut s'appuyer pour relever les nouveaux défis croissants qui se posent à elle. Les États Membres doivent donner à l'ONU un visage nouveau, une pertinence plus grande et des façons novatrices de réfléchir, de mettre en œuvre et d'agir.

L'Organisation des Nations Unies, notre Organisation, doit être dotée de l'aptitude à réagir, des capacités requises pour coordonner et exécuter efficacement ses missions, et des moyens de refléter réellement les aspirations de tous ses Membres.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République de Malte de l'allocation qu'il vient de prononcer.

S. E. M. Lawrence Gonzi, Premier Ministre de la République de Malte, est escorté de la tribune de l'Assemblée générale.

La séance est levée à 19 h 15.